

JUIN 2017 N° 220

C MAG

VILLE DE CHARENTON-LE-PONT



**La propreté,
L'AFFAIRE
DE TOUS**

SOMMAIRE

P. 4
Retour en images
sur les derniers événements

P. 8
Les citoyens de demain

P. 11
Dossier : la propreté à Charenton

P. 16
Zoom sur la piscine municipale

P. 19
La lecture pour tous

P.20
La coupole a fêté ses 25 ans

P.24
Vitalité associative

P.26
L'actualité artistique et culturelle

P.29
Démocratie locale

SANTÉ

Permanences pharmacies

- Dimanche 4 juin
PHARMACIE NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.
- Lundi 5 juin
PHARMACIE DU CENTRE
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09.
- Dimanche 11 juin
PHARMACIE MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97.
- Dimanche 18 juin
PHARMACIE PRINCIPALE DE LA POSTE
7, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Tél. 01.43.96.44.93.
- Jeudi 25 juin
PHARMACIE DU MARCHÉ
68bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.
- Dimanche 2 juillet
LA GRANDE PHARMACIE
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68.

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus :

www.charenton.fr/contact/

Hervé GICQUEL
Maire de Charenton,
Conseiller départemental du Val-de-Marne
Conseiller métropolitain

Patrick SÉGALAT
Maire adjoint chargé des finances et des ressources
humaines

Chantal LEHOUT-POSMANTIER
Maire adjoint chargé des seniors
et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît GAILHAC
Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain
et durable de la Ville
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Jean-Pierre CRON
Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie,
des espaces verts, de l'entretien des bâtiments
et de la commission de sécurité

Clotilde CERTIN
Maire adjoint chargé des sports

Pascal TURANO
Maire adjoint chargé de la sécurité
et de la gestion du domaine public

Delphine HERBERT
Maire adjoint chargé de la culture
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Jean-Marc BOCCARA
Maire-Adjoint chargé de l'animation événementielle, des
actions commémoratives, des anciens combattants et du
devoir de mémoire

Pierre MIROUDOT
Conseiller municipal délégué
chargé de l'économie, de l'emploi,
des relations avec les grandes entreprises

Michel VAN DEN AKKER
Conseiller municipal délégué chargé du service social,
de la santé, des personnes handicapées
et dépendantes et de la maison médicalisée

Sylvain DROUVILLÉ
Conseiller municipal délégué
chargé du logement et de l'habitat social
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Valérie LYET
Conseillère municipale déléguée chargée des affaires
civiles, des élections et du domaine funéraire

André ROURE
Conseiller municipal délégué
chargé des relations avec les syndicats intercommunaux
et les partenaires institutionnels de la ville

Rachel GRUBER
Conseillère municipale déléguée
chargée de la médiation - prévention

Gabriela KADOUCH
Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien BENOIT
Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseigne-
ment secondaire et au numérique

Joël MAZURE
Conseiller municipal chargé des relations avec les
commerçants du marché du Centre, des affaires juridiques
et de l'administration des biens.

INFOS OFFICIELLES

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de Ville le vendredi 23 juin à partir de 19h (sous réserve de modification).

Cérémonie de l'Appel du 18 juin

Il y a 77 ans, le Général de Gaulle lançait son Appel à la résistance. L'Appel du 18 juin 1940 est un moment fondateur de notre histoire et de notre mémoire nationale. Les Anciens combattants, les porte-drapeaux, les autorités civiles et militaires, les élus de la ville de Charenton commémoreront ce 77^e anniversaire le **dimanche 18 juin à 11h**, devant la stèle du Général de Gaulle, à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue du Nouveau Bercy.

À NOTER

Contactez les services fiscaux à Charenton

- le site Internet www.impots.gouv.fr qui permet aux usagers d'accéder 24h/24 à toutes les démarches, de trouver des fiches pour répondre à la plupart des questions et d'actualiser à distance un changement de situation, de déclarer un déménagement, d'imprimer ses avis d'imposition, ses déclarations, ses échéanciers ou d'effectuer un paiement (y compris pour une amende).
- le téléphone, du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h, au **08.11.706.600**.

• sur place, au 1, place de la Coupole, à Charenton, les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h et les mardi et jeudi de 9h à 12h. Il importe de savoir que le guichet ne délivre que des renseignements sommaires et rapides : les personnes n'ayant pas rendez-vous (à prendre au moins 3 jours ouvrés à l'avance) ne sont pas reçues "en box". En conséquence, pour tout problème appelant une réponse longue ou complexe, il est obligatoire de prendre rendez-vous soit par téléphone, au 08.11.706.600, soit en se connectant sur www.impots.gouv.fr à son "espace personnel".

Afin d'éviter aux Charentonnais de se déplacer inutilement, le centre des finances publiques précise qu'il est inutile de prendre la file d'attente pour déposer un document : il suffit de le déposer dans la boîte à lettre extérieure ou l'envoyer par la Poste. D'autre part, il ne délivre pas immédiatement d'avis d'imposition ni de copie de quelque document que ce soit, les contribuables pouvant se les procurer en se connectant à leur espace personnel sur www.impots.gouv.fr. Enfin, la loi interdit le paiement en espèces de toute somme supérieure à 300 €.

Cmag N° 220 - Juin 2017 - 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont
Directeur de la publication : Hervé Gicquel - Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier
Rédactrice : Marion Fuzon. Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : D. Custodio - X. Delaruelle - C. Lormier
Photos : Fotolia - M. Fuzon - Y. Lastes - JP. Le Nai
Mise en page : C. Doumbé
Impression : Groupe Morault - tiré à 18 000 exemplaires - Distribution : M. Aichi
Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Les élections présidentielles ont démontré une nouvelle fois l'esprit civique de nos concitoyens. En effet, le taux de participation à Charenton a été particulièrement élevé en atteignant 82,15% puis 76,88% aux deux tours du scrutin. J'adresse naturellement un salut républicain au nouveau Président de la République qui conduira, avec son gouvernement, les destinées de la France pendant les cinq prochaines années.

La démocratie locale aura une nouvelle fois l'occasion de s'exprimer les 11 et 18 juin prochains lors des élections législatives. Je suis certain que nos concitoyens se déplaceront également en nombre pour élire le Député de notre circonscription dont les actions compteront tant pour notre pays que pour notre commune.

En attendant ce grand rendez-vous électoral, notre cadre de vie rayonne grâce à une attention permanente pour entretenir et embellir nos rues et nos espaces fleuris. Au fil des saisons, notre ville est ainsi appréciée et je dirais aimée de ses habitants comme des visiteurs qui reconnaissent son dynamisme et la qualité de son environnement.

Il est essentiel de promouvoir cette image et de mettre en exergue ses atouts, son caractère et son charme. C'est la raison pour laquelle l'équipe municipale consacre un budget conséquent à la propreté et à l'entretien. Des grandes artères aux places en passant par les espaces verts, les actions en matière de nettoyage sont nombreuses. Ce numéro du *Cmag* dévoilera ainsi les orientations de notre nouveau marché de propreté.

En parallèle des services municipaux, il est de notre devoir à tous de participer à l'embellissement de notre commune. Chacun doit adopter un comportement citoyen pour maintenir notre ville propre. Chacun a sa part de responsabilité pour participer à son embellissement et à son rayonnement tout en respectant le travail du personnel communal ou des prestataires.

Autre priorité pour la Ville : les actions en direction de la jeunesse. Dans ce cadre et en raison de son succès, la municipalité a décidé d'étendre aux collégiens l'aide financière "Pass'sport" qui bénéficiait jusqu'à présent à près de 200 familles ayant des enfants scolarisés dans les écoles élémentaires.



Il s'agit d'une action significative en direction des foyers ayant de faibles revenus pour leur permettre d'inscrire leur enfant dans un club sportif.

Toujours sur le plan sportif, les dysfonctionnements notables de la piscine municipale ont conduit l'équipe municipale à engager un projet de rénovation majeur pour une réouverture à l'été 2020. L'ampleur des travaux nécessite un délai aussi conséquent et, vous l'aurez compris, la restructuration partielle de cet équipement représente un investissement extrêmement important de plus de 8 millions €. Il s'agit clairement de la solution la plus adaptée qui permettra aux Charentonnais de retrouver une piscine rénovée et améliorée tout en conservant l'ensemble de ses fonctions actuelles.

Bonne lecture,

Bien sincèrement

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Hervé Gicquel'. The signature is written in a cursive style and is positioned above the printed name.

Hervé Gicquel,
Votre Maire,
Conseiller départemental du Val-de-Marne

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Forte mobilisation dans les bureaux de vote

Les Charentonnais se sont déplacés massivement pour voter lors des élections présidentielles. Ainsi, à Charenton, lors du 2^e tour, vous avez été 16 281 à vous rendre aux urnes. C'est Emmanuel Macron, candidat de En marche !, qui a bénéficié du plus grand nombre de votes avec 85.93 % des suffrages exprimés devant Marine Le Pen du Front National, qui a récolté, de son côté, 14.07 %. Rappelons que vous pouvez consulter les résultats détaillés des deux tours sur le site Internet de la ville www.charenton.fr.



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ANDRÉ NAVARRA

Un souffle de pop et de jazz au petit t2r

Le 3 mai dernier, les jeunes des ateliers rock du conservatoire André Navarra ont joué sur la scène du petit t2r devant un public enthousiaste. Trois groupes ont interprété un répertoire varié, allant de Bruno Mars, en passant par Otis Redding, Selah Sue ou encore Kool and the gang... Un beau concert pour ces jeunes qui se sont régalés à offrir à leurs spectateurs des reprises entraînantes mais aussi bon nombre de créations !



VIDE-GRENIERS

Une belle journée pour faire des affaires

L'Association des Familles de Charenton avait organisé, le 23 avril dernier, son traditionnel vide-grenier du printemps. Rendez-vous incontournable des chineurs et des amateurs de petits trésors, cette manifestation réunit à chaque fois les Charentonnais dans une ambiance familiale sur la place Aristide Briand. Les fidèles bénévoles de l'association ont tenu à cette occasion un stand avec une buvette, dont les recettes contribuent notamment au fonctionnement de l'accompagnement à la scolarité.

MONDE COMBATTANT

Cérémonie du 8 mai 1945

Le 8 mai dernier, comme toutes les villes de France, Charenton et Saint-Maurice ont commémoré la capitulation du régime nazi du 8 mai 1945. La cérémonie a été placée sous le signe de la tolérance et de la paix entre les peuples. Elle fut également l'occasion de marteler une nouvelle fois l'importance du devoir de mémoire et d'appeler, plus que jamais, à lutter contre l'oubli, de faire partager aux plus jeunes cette douloureuse époque, pour ne jamais l'oublier afin de construire un monde de paix pour les générations futures. Symbole de ces générations futures, les membres du Conseil Municipal des Jeunes de Charenton, des classes des écoles Valmy et Briand B ainsi que le Conseil Municipal des Enfants de Saint-Maurice étaient associés à cette cérémonie. Enfin, cette commémoration fut teintée de solennité puisqu'un hommage fut rendu à Michel Beauvillier, Président du Comité d'entente des Anciens Combattants, disparu brutalement le 5 mai dernier. Ce même jour, Bernard Mayer a été décoré Chevalier de la Légion d'Honneur par le Général Dubourdieu.



CITOYENNETÉ

Le diplôme de la flamme de la Nation remis à de jeunes charentonnais

En mars dernier, une classe de l'école Briand avait eu l'honneur de participer à la cérémonie de ravivage de la flamme à l'arc de Triomphe, accompagnés par les membres du Conseil Municipal des Jeunes de Charenton et de certains élus de l'équipe municipale. Pour faire suite à cette action commémorative, le Général Manuel Guillamo, Président de la section Val-de-Marne de la Société des membres de la Légion d'Honneur et Olivier Tollu, Président de la section Charenton / Saint-Maurice de cette même Société, ont remis à ces jeunes citoyens le diplôme d'honneur établi par le Comité de la Flamme, en présence du Maire, Hervé Gicquel, et de Jean-Marc Boccara, Maire adjoint chargé du devoir de Mémoire. Touchés, les jeunes ont exprimé leur émotion et leur fierté d'avoir participé à ce moment de recueillement *"C'est impressionnant de vivre tout ça. Ça nous permet de mieux comprendre notre histoire, ça fait partie de notre culture. Maintenant, je vois ça avec un autre regard. J'en ai parlé avec mes grands-parents et je pense regarder le défilé du 14 juillet, par exemple."*

DEVOIR DE MÉMOIRE

Commémoration du génocide Arménien

Le 25 avril dernier, la diaspora arménienne s'est réunie devant le Khatchkar du square de la Cerisaie pour commémorer le 102^e anniversaire du génocide, en présence du Maire, de représentants locaux et de Vigen Tchitetchian, l'Ambassadeur d'Arménie en France depuis 2009. L'assemblée s'est d'abord recueillie en mémoire du jeune policier victime de la fusillade sur les Champs-Élysées en avril dernier puis, a rendu un vibrant hommage aux victimes du génocide de 1915. La cérémonie s'est terminée dans le recueillement, après le dépôt de gerbes.



PERFORMANCE

Le penseur de Rodin modelé en direct à l'espace Art et Liberté

Le secret et l'intimité des ateliers d'artistes sont souvent bien gardés, à l'abri des regards. Pourtant, le mois dernier, un voile s'est levé pour les Charentonnais qui ont pu découvrir, le temps d'une performance, une reconstitution de l'atelier de Rodin. Jean-Baptiste Seckler, de la maison des Artistes, a accueilli, une semaine durant, les curieux et les amoureux de l'art, modelant sous leurs yeux un visage géant d'Auguste Rodin. Assis sur un tabouret, devant quelques photographies d'époque, il a réalisé en plasticine un portrait monumental du grand maître de la sculpture, Auguste Rodin. Cet ancien membre du musée Grévin a décidé de rendre hommage à cet artiste, à l'occasion du centenaire de sa disparition, et prépare d'ailleurs une pièce intitulée "le penseur", dans laquelle il interprétera le rôle du sculpteur dans son atelier.



BRINS DE MUGUET DU 1^{ER} MAI

Entends-tu les clochettes tintinnabuler?

Le mois dernier, dans la véranda lumineuse de la résidence Jeanne d'Albret, à l'heure où chacun déjeune et bavarde volontiers, les aînés ont reçu la visite du Maire. Comme le veut la tradition du 1^{er} mai, il est venu, accompagné de Chantal Lehout-Posmantier, Maire adjoint en charge des seniors, remettre à chaque résidant quelques jolis brins de muguet, en guise de porte-bonheur. Les seniors ont apprécié de recevoir ces jolies clochettes blanches, également symboles d'affection et d'amitié.

CONFÉRENCE CMJ

Les jeux vidéo : une journée pour comprendre et découvrir

Pour aider les parents à mieux comprendre l'univers des jeux vidéo, la commission du Conseil Municipal des Jeunes intitulée "Augmentons la culture des jeux vidéo pour les parents" avait convié, le 22 avril dernier, enfants et parents pour un après-midi de partage sur ce thème au sein de l'Espace Jeunesse. C'est ainsi qu'à travers des tournois, des initiations et des temps de discussions, les plus jeunes ont exprimé auprès de leur famille leur intérêt pour les jeux vidéo et leur passion. Des experts étaient venus enrichir le débat et apporter leurs connaissances pour une meilleure compréhension entre générations : une belle initiative pour sensibiliser les parents de façon conviviale aux jeux vidéo et ainsi rapprocher petits et grands.

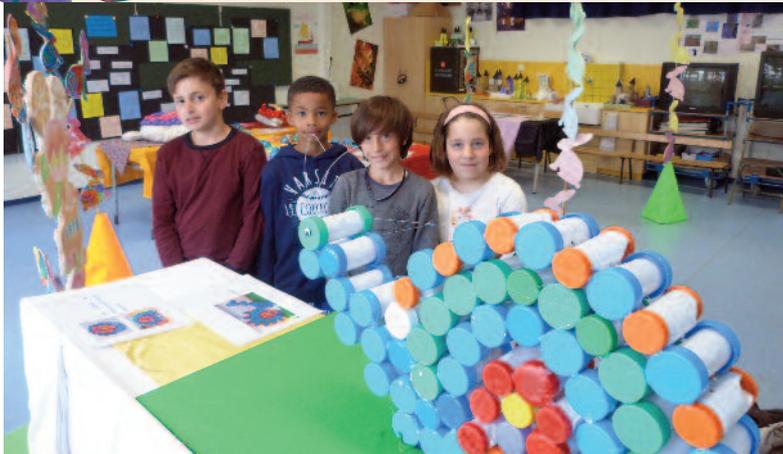
PARCOURS CULTUREL

Daphné Dejay ou l'aboutissement d'une belle aventure

Depuis quelques mois, les animaux du bestiaire de Daphné Dejay font le tour des crèches comme des écoles maternelles et élémentaires de la ville. Enfants et professionnels se sont emparés du thème avec beaucoup de bonheur en s'initiant à des nouvelles compétences créatives. Les lapins colorés, rhinocéros et autres crocodiles ont, pour le moins, inspirés nos artistes en herbe ! De nombreuses séances leur ont permis de découvrir des techniques variées, incluant fantaisie et bonne humeur. Certains ont utilisé et reconverti des objets, d'autres ont laissé part à leur imagination en créant de vastes espaces colorés et poétiques. D'autres encore se sont inspirés de ce bestiaire collectif pour rédiger leurs impressions sur le papier. Chacun, à sa façon, quelque soit son âge, aura su s'approprier une part de l'œuvre de Daphné Dejay : cette dernière ayant su, toute l'année, partager avec beaucoup de générosité son travail et son plaisir de colorer le quotidien.



Rendez-vous à l'espace Art et Liberté, au Conservatoire de musique André Navarra, au Théâtre des 2 Rives, à la Médiathèque des Quais et à l'Hôtel de Ville du 21 juin au 2 juillet inclus pour découvrir l'ensemble de ces créations réalisées par les enfants.



APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE

Visite du Sénat

Le mois dernier, une classe de l'école Pasteur a visité le Palais du Luxembourg où siège le Sénat. Suivant les explications du guide, les enfants ont apprécié la salle des conférences, puis la salle du livre d'Or, le trône de Napoléon et enfin l'hémicycle où Christian Cambon les a rejoint, le temps de quelques échanges.



Les jeunes citoyens avaient, en effet, bien préparé cette visite et l'attendaient avec des questions aussi bien sur l'histoire des lieux, que sur son fonctionnement et le rôle de chacun dans cette deuxième "chambre" du Parlement français.

Très accessible, le Sénateur a pu montrer aux enfants que la salle des Séances (que l'on appelle plus communément "l'hémicycle") se compose en fait de deux hémicycles : celui où siègent les sénateurs et un plus petit en face abritant la tribune de l'orateur et le "plateau" où se tient le Président de séance. Il a ensuite expliqué que les débats, dans l'hémicycle, sont souvent très longs, avec beaucoup de discussions qui se poursuivent tard le soir ! Et de rappeler alors l'importance du débat avec des gens qui parfois ne partagent pas le même avis, mais qui peuvent s'entendre et se respecter. Impressionnés, les élèves de CM1 et CM2 ont terminé cette visite en empruntant les 48 marches du fameux "escalier d'honneur", construit en 1800 par l'architecte Jean-François Chalgrin.

CLASSE DE DÉCOUVERTE

Des voyages qui forment la jeunesse



Pour comprendre ce qu'est une classe de découverte, il n'y a pas mieux qu'un mot d'enfant "c'est l'école, mais au lieu d'être dans une classe, c'est dans la nature." A Charenton, des écoliers partent ainsi régulièrement en classe de découverte avec leurs enseignants. Cette année, ce sont donc 6 classes élémentaires qui ont eu l'opportunité de s'en aller vers des horizons variés avec de nouvelles activités et un cadre pédagogique différent. Oléron, Provence, volcans d'Auvergne... tout est sujet à devenir une aventure éducative. Partir avec sa classe, pour l'enfant, c'est quitter son environnement habituel pour vivre une sorte d'escapade dans laquelle il sera pleinement en situation d'apprentissage. Il va devoir s'adapter à des situations nouvelles, suivre les règles de la collectivité, acquérir de l'autonomie et le sens des responsabilités avec la gestion du quotidien (réveil, hygiène, cohabitation...). C'est aussi travailler différemment, étudier des sujets inhabituels, préparer des exposés et faire des croquis pour expliquer aux familles ce que l'on a fait pendant une dizaine de jours. Fruit d'un processus savamment orchestré, la classe de découverte permet aux enfants à la fois d'apprendre sur le terrain, d'expérimenter, d'aiguiser leur curiosité mais aussi de vivre ensemble.

2 DATES SINON RIEN

Les actualités du collège la Cerisaie

Avant de boucler l'année scolaire, il reste aux collégiens quelques préparatifs et notamment un spectacle de fin d'année le vendredi 9 juin au Théâtre des 2 Rives à 20h. Les élèves du club de danse, de la chorale et de l'atelier théâtre se produiront sur scène afin de montrer leur savoir-faire et de partager leur passion. Un autre moment permettra également aux jeunes de montrer le fruit de leur travail avec notamment des scènes d'*Antigone*, des extraits des spectacles de danse et des saynètes de théâtre, lors de la matinée "portes ouvertes" du samedi 17 juin, à partir de 9h.

NOTRE DAME DES MISSIONS

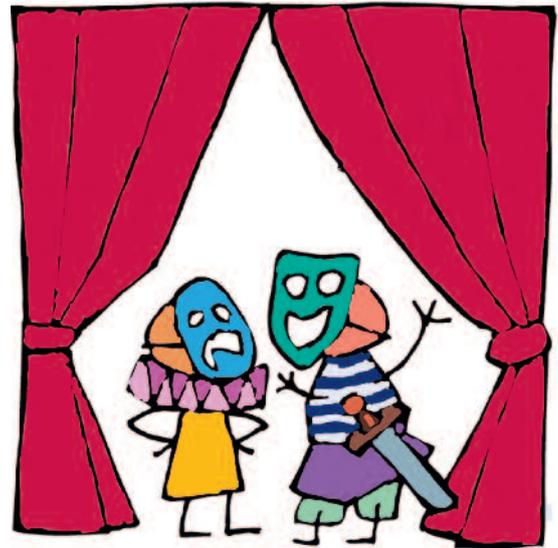


Engagés et déterminés à construire la paix, des lycéens reçoivent le label citoyen Unesco

Le lycée Notre-Dame-des-Missions a organisé une cérémonie réunissant l'ensemble des élèves de 1^{ère}, le 4 mai dernier. Il s'agissait de remettre à un groupe de lycéens un document symbolique : le label citoyen, décerné par la Fondation du Camp des Milles dans le cadre de la Chaire UNESCO "Éducation citoyenne, sciences de l'homme et convergence des mémoires", créée en octobre 2015.

Initiés par leur professeur dans un vaste et ambitieux projet de mémoire, ces jeunes se sont rendus, en janvier dernier, au camp des Milles, un camp d'internement et de déportation français, ouvert en septembre 1939, dans une usine désaffectée, au hameau des Milles sur le territoire de la commune d'Aix-en-Provence. Ils n'ont eu de cesse, ensuite, de poursuivre des recherches, d'enquêter et de recomposer l'histoire des enfants déportés dans ce camp. Ce fut un long travail de reconstitution par lequel ils ont vécu une expérience forte et inédite. Toujours dans le cadre de ce projet, les jeunes se sont également rendus à Auschwitz-Birkenau en janvier 2016.

Cette cérémonie venait clore une importante page de leur scolarité qui les aura toutes et tous marqués fortement. Philippe Vella, le directeur de l'établissement s'est dit "très fier de la remise de ce label citoyen, qui permet à chacun de réfléchir et de lutter sans cesse, avec conviction et fermeté, contre le racisme, les extrémismes, les discriminations et l'antisémitisme."



ALORS ON DANSE



Rencontres départementales de Danse

En mars dernier, les danseurs des lycées des quatre coins du Val-de-Marne s'étaient donnés rendez-vous au théâtre Jean Vilar de Vitry pour des rencontres départementales. Sur place, le jury a pu apprécier des chorégraphies de grande qualité avant de distinguer le groupe de jeunes du lycée polyvalent Robert Schuman, qui devient ainsi champion départemental avec sa création intitulée "Déconnectes !". De leur côté, les danseurs du collège la Cerisaie n'étaient pas en reste, puisqu'ils ont terminé 2^e du championnat départemental. Une grande soirée réunira les danseurs de Robert Schuman et de la Cerisaie sur la scène du Théâtre des 2 Rives le jeudi 8 juin prochain à 20h. Ce même soir, deux compagnies seront également invitées.

11-17 ANS

Grand agenda des festivités du mois de juin du service jeunesse

Déjà en mai dernier, quelques dates de concerts avaient ouvert le "bal des festivités" au service municipal Jeunesse. Le mois de juin ne sera pas plus calme et il promet de belles émotions à l'approche de la fin de l'année scolaire ! Au programme, il y aura donc du spectacle vivant, des vibrations et la fierté pour ces jeunes de se produire sur scène !

• **samedi 3 juin à 19h30 :**
grand spectacle de fin d'année au T2R sur le thème de la paix et de la tolérance (chant / musique / danse / théâtre)

• **dimanche 4 juin à 15h :**
spectacle de l'atelier théâtre Sylvie Leriche des adultes au petit t2r

• **dimanche 18 juin à 14h30 :**
spectacle de l'atelier théâtre Fred Michelot des enfants au petit t2r

• **dimanche 18 juin à 16h :**
spectacle de l'atelier théâtre Sylvie Leriche des enfants au T2R

• **samedi 24 juin à 19h :**
bal des collégiens à l'espace Jeunesse sur le thème incroyable mais vrai "haut chic, bas choc" - réservation au 01.46.76.44.52, sur monespacecharenton.fr rubrique jeunesse ou par mail jeunesse@charenton.fr. Il conviendra d'avoir une autorisation parentale pour cette soirée qui durera jusqu'à 23h30.

ANIMATION

Des mercredis après-midi plein de pep's !

Le service municipal Jeunesse organise jusqu'au 28 juin une programmation vitaminée les mercredis après-midi. Inscriptions en ligne sur monespace.charenton.fr rubrique jeunesse, par téléphone au 01.46.76.44.52 ou par mail jeunesse@charenton.fr



Mercredi 7 juin :

- Parcours handisport en partenariat avec le comité handisport du Val-de-Marne
- Urban soccer

Mercredi 14 juin :

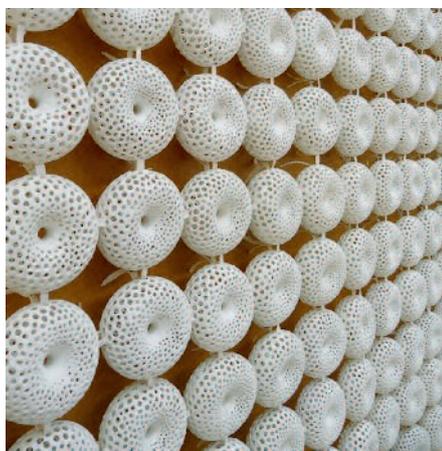
- Grand jeu - enquête dans Paris
- Atelier du Parfumeur à l'espace Jeunesse

Mercredi 21 juin :

- Concours de sarbacane avec le comité handisport du Val-de-Marne
- Défi masterchef à l'espace Jeunesse

Mercredi 28 juin :

- Sortie à l'aquarium de Paris
- Bowling géant



JUSQU'AU 29 JUIN

Maya Benkelaya expose ses œuvres à la galerie d'art de NDM

Après Marine Class le mois dernier, c'est au tour de Maya Benkelaya d'exposer ses œuvres à la galerie du Haut Pavé - Hors les murs, située au 3^e étage de l'ensemble Notre-Dame-des-Missions. Tout au long de l'année, les artistes plasticiens se relaient dans cette galerie pour présenter leurs travaux. **Ce projet innovant permet à la fois de créer une émulation autour de l'art au sein du lycée** et de cultiver le vivre ensemble en impliquant des jeunes.

Il s'agit en effet d'une démarche citoyenne et participative pour les lycéens qui gèrent la galerie chacun à leur façon (accueil du public, communication, médiation). Maya Benkelaya, l'artiste exposée du jeudi 8 au jeudi 29 juin, a été formée à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Elle rencontrera les lycéens pour leur expliquer sa démarche qui recourt aux pratiques du détournement et du recyclage. Ensuite, ce seront eux qui devront transmettre à leurs pairs ces clés de compréhension lors des visites organisées par classe. Dans ses dessins, Maya Benkelaya choisit le plus souvent des assemblages de surfaces opaques partiellement ajourées, associées à des tissages, des cuirs préparés. Inspirée par les techniques du Moyen-Age,

elle pratique le damasquinage, une technique de décoration, qui consiste à enchâsser un fil de cuivre, d'or ou d'argent, sur une surface métallique, généralement en fer ou en acier, afin de créer différents motifs décoratifs et ornementaux. **Les œuvres de cet artiste atypique sont à découvrir jusqu'au 29 juin, ses images tissent méticuleusement un paysage de formes étranges et raffinées.**

Galerie du Haut Pavé - Haut les murs - NDM - 4, rue du Président Kennedy
ouvert au public du lundi au samedi sur RDV - www.haut-pave.org/galerie/

VALORISATION DES DÉCHETS

La résidence Bobillot Sellier inaugure son premier composteur



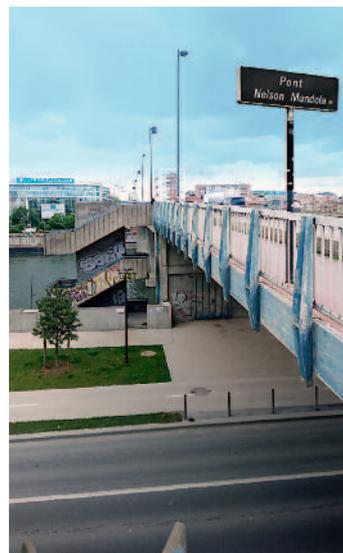
Les représentants de Valophis, le Maire de Charenton accompagné de Jean-Pierre Cron, Maire adjoint en charge du cadre de vie, l'amicale des locataires des résidences Bobillot Sellier et sa présidente, Nicole Failhy, ainsi que de nombreux habitants se sont réunis, le 10 mai dernier, pour inaugurer le premier composteur, tout près du jardin partagé. Hervé Gicquel a salué cette initiative, soutenue par ailleurs par le Territoire Paris Est Marne & Bois, qui vise à valoriser les déchets et fait le vœu d'une diffusion vertueuse pour l'environnement. Il a également rappelé qu'à compter du mois de septembre, les restaurants scolaires des écoles élémentaires de la ville seraient eux aussi équipés de bornes de tri, soit un pas de plus pour la réduction des déchets.

Un maître composteur du Sycotom a ensuite répondu aux questions des habitants intrigués qui découvraient ce dispositif au pied de leurs immeubles. Très simplement, il a expliqué les règles d'or du compostage qui consistent simplement à changer ses habitudes pour réduire le volume et le poids des poubelles. Rien de bien sorcier en réalité, juste une prise de conscience et on commence à collecter ses épluchures, marcs de café et autres déchets organiques ; le tout dans un "bioseau" d'une dizaine de litres que l'on vient verser, à peu près une fois par semaine, dans le composteur. Les familles présentes semblaient prêtes à relever ce défi, ayant véritablement pris conscience que, si cela réduisait le volume des ordures ménagères, cela permettait aussi de faire des économies et de respecter l'environnement.

MIROIR D'EAU

Un retour très attendu !

Le Maire y tenait beaucoup et ses interventions appuyées auprès des assureurs et des prestataires ont porté leurs fruits : le miroir d'eau dégradé suite au passage d'un camion est à nouveau en parfait état de marche pour le plus grand plaisir de ses plus jeunes amateurs ! Il a été, à cette occasion, entouré de 10 jardinières qui lui serviront de cercle protecteur. Agrémentées, dans un premier temps, de fleurs de saison, elles seront, à l'automne composées de végétaux plus résistants.



CHANTIERS EN COURS

Travaux sur les ponts Nelson Mandela

Le département procède, depuis la fin du mois de mai, à des travaux sur les ponts Nelson Mandela, en direction de Charenton et d'Ivry. Des itinéraires cyclables vont être aménagés sur la voie de circulation le long des ponts afin de renforcer la sécurité et d'améliorer les déplacements des cyclistes. L'objectif est d'assurer une continuité cyclable entre les deux villes.



Assurer la propreté de son territoire est un objectif que la Ville s'est assigné de longue date car il corrobore la volonté de la Municipalité d'améliorer la qualité de vie à Charenton et, par ailleurs, parce qu'il répond à une attente légitime des habitants. Pour ce faire, elle n'hésite pas à faire appel à des prestataires spécialisés en la matière, à consentir un budget important à ce secteur et à mobiliser ses agents. Les résultats sont indéniablement au rendez-vous. Toutefois, Charenton pourrait encore mieux faire si certains d'entre nous, au quotidien, faisaient preuve de davantage de responsabilité et d'engagement personnel.

CADRE DE VIE

Ensemble, faisons le pari de la propreté



- un lavage des trottoirs et des rues à l'aide d'une laveuse arroseuse de grande capacité dans chaque quartier une fois par semaine,

- un entretien des petits espaces publics grâce à une petite laveuse-arroseuse dans chaque quartier une fois par semaine,

- Un vidage des 250 corbeilles présentes sur le territoire et un ramassage des détritux alentours, chaque jour du lundi au samedi, par un îlotier doté d'un engin motorisé silencieux et de petite dimension.

La Ville a mis toutes les chances de son côté pour gagner son pari de la propreté. Cependant, pour s'assurer de l'entière réussite des actions menées, il est de la responsabilité de chacun d'agir et d'adopter les bons gestes.

Comme le veut le code des marchés publics, la Ville doit régulièrement procéder à la mise en concurrence de ses prestataires ; une occasion de dresser le bilan des services rendus à la population et de repenser des solutions plus efficaces et adaptées au contexte local. Ce fut, très récemment, le cas du marché de nettoyage de l'espace public charentonnais. Remporté par la société Sepur, spécialisée dans la propreté urbaine depuis 1965, ce nouveau contrat va permettre à la Ville de poursuivre son action et même de l'améliorer.

1 : UNE PRÉSENCE ACCRUE DES ÎLOTIERS

La réforme centrale de la politique de propreté de la Municipalité réside dans le renforcement de la présence d'îlotiers sur le terrain pour lutter contre les déjections canines et autres déchets abandonnés par des passants. Ainsi, 12 collaborateurs de la SEPUR vont-ils procéder à l'entretien de tous les quartiers, chaque jour du lundi au samedi, et un îlotier sera spécialement affecté au nettoyage de la place de l'Europe le dimanche matin. Par ailleurs, un référent de la société sera en permanence sur le terrain pour veiller à la bonne réalisation des prestations.

2 : DIMINUER LES NUISANCES SONORES ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

La présence accrue des îlotiers dans le dispositif mis en place exprime également d'autres prérogatives importantes pour l'équipe municipale :

- Amoindrir les nuisances sonores liées à l'entretien des rues pour les riverains. Par nature, l'intervention des collaborateurs est bien moins prégnante que celle d'engins mécanisés. De plus, la Ville a souhaité que les équipes débutent leur action à partir de 7h30 le matin soit une heure plus tard que par le passé.

- **Diminuer l'impact environnemental.** Contrairement à l'utilisation d'engins mécanisés, l'intervention des îlotiers ne laisse aucune empreinte sur l'environnement. Parallèlement, la Ville a expressément demandé que les véhicules utilisés soient à énergies propres (GNV, GPL, électrique ou mixte) afin de réduire toute émission néfaste à notre environnement.

3 : UN MATÉRIEL ADAPTÉ À LA CONFIGURATION DE CHAQUE ESPACE PUBLIC

Le lavage mécanisé ne sera, bien entendu, pas abandonné car il fait malgré tout preuve d'une grande efficacité surtout si la périodicité de son utilisation et le matériel choisi sont parfaitement adaptés à chaque configuration de l'espace public. Il a donc été déterminé de procéder à :

- un balayage mécanisé deux fois par semaine sur les grandes artères,



LE CHIFFRE DU MOIS

1 500 000 €

Budget annuel consenti par la ville à la SEPUR pour assurer la propreté de la ville



Jean-Pierre CRON

Maire-adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité

Avec un budget annuel de 1 500 000 euros auquel s'ajoutent les actions menées directement par nos collaborateurs, Charenton se place parmi les villes du département investissant le plus dans leur politique de propreté de l'espace public. Pour autant, l'équipe municipale et certains habitants considèrent que la commune pourrait être encore plus propre qu'elle ne l'est si quelques-uns, peu soucieux des deniers publics et de notre cadre de vie, ne galvaudaient pas par leurs incivilités le travail accompli. J'en appelle donc à la mobilisation de tous les Charentonnais pour que la propreté de notre ville devienne l'affaire de chacun de nous.



L'espace public est comme notre domicile, respectons-le !

Comme de nombreuses villes, Charenton est confrontée à la dégradation de son cadre de vie à cause de certains individus qui ne respectent pas les règles de dépôt des encombrants, laissent leur chien déféquer sur les trottoirs, jettent leurs mégots par terre et s'affranchissent de bon nombre d'autres règles du "savoir-vivre ensemble". **Petits rappels pour donner, tous ensemble, un grand coup de balai contre la saleté et l'incivisme !**

Les poubelles : un mobilier urbain à bien gérer

Le ramassage des poubelles individuelles ou collectives est une gageure à laquelle aucun de nous ne peut se soustraire. Toutefois, laisser ces containers disgracieux des journées entières abandonnés sur les trottoirs de la ville ne valorise pas notre cadre de vie et tend à anéantir tout le travail mené pour entretenir la propreté de Charenton.

Chaque type de container est systématiquement ramassé à des jours et heures prédéfinis : le bac

bleu le vendredi de 7h à 13h, le marron les mardi et vendredi de 6h30 à 13h et le bac vert les lundis, mardis, jeudi, vendredis et samedis de 17h30 à 22h30. Aussi, afin de limiter au maximum la présence des poubelles sur nos trottoirs, veillons à les sortir au moment opportun. En cas de doute, d'interrogations ou de demande de conteneurs, contactez l'ambassadeur du tri de Charenton au 01.46.76.47.00.

Collecte des encombrants et déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

A Charenton, les encombrants sont collectés chaque mardi de 6h30 à 13h. Ces déchets domestiques de gros volume (matelas, meubles, appareils sanitaires...) doivent être déposés sur les trottoirs la veille à partir de 19h30.

Vous avez faits des travaux ou vous ne pouvez attendre mardi le ramassage des encombrants ? La solution : la déchetterie !

La déchetterie du Syctom est à la disposition gratuite des Charentonnais, tous les jours de 10h à 18h sans interruption. Pour y déposer des gravats, des encombrants, de la ferraille, du bois, des déchets verts, etc..., les particuliers doivent simplement se munir d'un justificatif de domicile.

Renseignements : Déchetterie Intercommunale du SYCTOM - 44, avenue Victor Hugo 94200 Ivry-sur-Seine - Tél. 01.43.90.00.28

La fumée de cigarette est nuisible, le mégot l'est aussi !

Les mégots de cigarettes, au même titre qu'un papier, un mouchoir en papier ou une canette jetés, polluent nos trottoirs. Pour aider les fumeurs à participer à l'entretien du cadre de vie, Charenton s'est dotée, depuis 2010, de corbeilles pourvues en leur sommet d'un cendrier. N'hésitez pas à les utiliser !

Le fléau des crottes de chien

Charenton met tout en œuvre pour nettoyer quotidiennement ses rues et dispose d'un dispositif complet pour inciter les propriétaires de chiens au ramassage : 8 Canisettes attendent nos amis à 4 pattes pour faire leurs besoins et 38 Toutounettes sont réparties sur toute la ville pour mettre à disposition de petits sacs, spécialement conçus pour ramasser les déjections.

Pourtant, rien n'y fait et les déjections canines demeurent le point noir du plan propreté de la Municipalité. C'est pourquoi, depuis juin 2014, toute personne ne ramassant pas les déjections de son animal, risque, s'il est pris sur le fait par la police municipale, une amende de 35 €.





Le pari de la propreté, c'est aussi la mobilisation des services municipaux

Pour compléter le travail mené par le prestataire en charge du marché propreté sur la ville, la Municipalité mobilise également ses agents communaux pour :

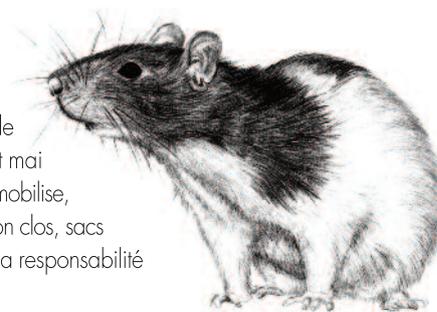
- Contrecarrer les incivilités commises sur la voie publique notamment en termes de dépôt d'encombrants hors périodes légales,
- Récupérer les Canisettes et réapprovisionner en sacs les Toutounettes (100 000 sacs par an)
- Intervenir en cas d'animations et d'événement climatiques exceptionnels (nettoyement des quais après les inondations de juin 2016, par exemple)
- Nettoyer les parcs, jardins, parterres et platebandes végétalisées qui ne sont pas préservés des incivilités de certains,
- Participer aux opérations "grand nettoyage" permettant d'effectuer, quartier par quartier, un nettoyage approfondi des trottoirs, de la chaussée et du mobilier urbain,
- Nettoyer et remettre en peinture marches, piliers de ponts, murs écaillés ou taggés, jardinières de béton, etc.,
- Débarrasser nos trottoirs des feuilles mortes, à l'automne, à l'aide de souffleuses,
- Sensibiliser les scolaires à la propreté, au tri des déchets et, à la rentrée prochaine, des bio-déchets.

Hygiène et propreté

La chasse aux rats...

Soucieuse de préserver la salubrité publique, la Ville procède régulièrement à des campagnes de dératissage. Cette année, des interventions supplémentaires ont été menées en février, avril et mai derniers. Deux autres sont encore prévues en août et décembre prochains. Cependant, si la Ville se mobilise, la nuisance perdure et la cause en est certainement le dépôt volontaire ou non (locaux poubelles non clos, sacs d'ordures mal entreposés, etc..) d'aliments dont ces nuisibles sont très friands. Il en est donc de la responsabilité de chacun de respecter quelques règles élémentaires que voici :

- ne pas jeter de sacs poubelles ou de détritrus sur la voie publique
- ne pas sortir les poubelles en dehors des horaires de ramassage
- ne pas nourrir d'animaux sur la voie publique, même pas les oiseaux
- jeter les ordures dans des sacs hermétiques avant de les placer dans les poubelles
- utiliser les poubelles de rue pour jeter les détritrus
 - maintenir les conteneurs à ordures et leurs alentours propres, fermer les poubelles.



... et aux pigeons est ouverte !

La population de pigeons présente sur Charenton est principalement composée de "Ramiers", espèce protégée et, par conséquent, non capturable. La Ville s'efforce, cependant, de les éloigner au moyen de différents dispositifs tels que les pics ou de l'électro répulsion (notamment sous la voûte du Commandant Delmas). Il faut savoir que, comme pour les rats, leur développement est lié à la présence de nourriture sur la voie publique. Aussi, est-il rappelé qu'il est formellement interdit de les nourrir, conformément à l'article 120 du "Règlement Sanitaire Départemental", et que chacun est appelé à bien veiller de jeter ses détritrus dans les 250 corbeilles présentes sur le territoire communal.



OPÉRATION IMMOBILIÈRE 5-7 RUE JEAN PIGEON

Concertation avec les riverains

Comme elle l'avait annoncé, l'équipe municipale systématise la concertation et l'échange avec les habitants dès qu'un nouveau projet urbain porté par la Ville ou un acteur privé s'élabore sur le territoire. Elle en a fait la preuve en organisant avec la société "Nafilyan & partners" une réunion publique avec les riverains des 5-7 rue Jean Pigeon, le 24 avril dernier.



L'embellissement du cadre de vie est un axe prépondérant pour la Ville et, à cet effet, la lutte contre les bâtiments insalubres tient une place à part entière. C'est la raison pour laquelle quand l'entreprise "Nafilyan & partners" s'est engagée à racheter et remplacer l'îlot d'immeubles situé au 5-7 rue Jean Pigeon pour y construire en lieu et place une résidence de 53 logements (dont 15 en accession sociale) et un parking souterrain de 50 places, l'équipe municipale a été favorable au projet. Cette opération présente également de véritables atouts esthétiques. En effet, comme l'a expliqué l'architecte ayant conçu le bâtiment aux Charentonnais présents à la réunion, ce nouvel immeuble a été imaginé pour qu'il se fonde complètement dans son environnement immédiat et pour qu'il laisse une large place aux espaces verts y compris sur le toit de la résidence.

Les différentes phases de ce chantier s'échelonneront de juillet 2017 à mai 2019. Durant toute cette période, les responsables de l'opération se sont engagés à minimiser au maximum les nuisances qu'une telle opération pourrait engendrer pour les riverains en termes de bruit comme d'émission de poussière. A ce titre, il a d'ailleurs été proposé qu'un référent soit désigné parmi les riverains afin de poursuivre, tout au long du chantier, le dialogue qui s'est très naturellement instauré ce soir-là.



Benoît GAILHAC

Maire-Adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la ville

Dans son rapport annuel de janvier 2016, la Fondation Abbé Pierre dressait le tableau sombre d'une France "malade du mal-logement" estimant que 15 millions de personnes étaient touchées, avec une intensité diverse, par la crise du logement. Seuls les pouvoirs publics sont à même, à force de volonté et de temps, de résorber cette problématique et Charenton n'hésite pas à prendre en la matière sa part de responsabilité.

Pour être efficace, une politique municipale du logement se doit avant tout de répondre aux besoins de la population en place et, par conséquent, être menée en pleine concertation avec elle. A Charenton les attentes sont multiples : logements sociaux, accession à la propriété ou placement financier sont autant d'axes que notre environnement urbain se doit de satisfaire. C'est pourquoi l'équipe municipale se réjouit toujours de voir de nouveaux projets sortir de terre.

Pour autant, la Ville se doit de rester vigilante et s'assurer que l'harmonie, l'équilibre et la qualité de son cadre de vie soient toujours respectés. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé la charte "Ville et acteurs de la construction" qui nous permettra, dès les prémices d'une opération, d'être dans le dialogue avec le constructeur. Elle favorisera aussi une commercialisation privilégiée en direction des Charentonnais et les salariés du territoire et, enfin, institutionnalisera ce que la ville elle-même a déjà mis en place : la concertation systématique avec les habitants.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Une charte entre la Ville et les acteurs de la construction

Au cours du conseil municipal qui s'est tenu le 22 mai dernier, les élus charentonnais ont voté l'instauration systématique de la signature d'une charte entre la Ville et tout acteur de la construction souhaitant engager un projet immobilier collectif d'au moins 700 m².

L'équipe municipale a souhaité proposer, en amont du dépôt de tout permis de construire, ce type d'engagement et de partenariat aux constructeurs afin de garantir une perspective globale et cohérente de l'ensemble des projets engagés sur le territoire et ainsi placer la qualité du bâti charentonnais et le cadre de vie des habitants comme objectifs prioritaires. La Ville a focalisé cet outil autour d'impératifs de concertation, de communication et d'information en particulier en direction des riverains du projet.

Par ailleurs, une commercialisation privilégiée envers les Charentonnais, habitants ou salariés, et les primo-accédants y est proposée.

Enfin, la charte stipule que les chantiers de construction devront s'inscrire dans une démarche responsable afin de limiter au maximum les nuisances tant pour l'environnement que pour le voisinage.



zoom sur la piscine

ÉQUIPEMENT MUNICIPAL

8 millions d'euros pour rénover la piscine

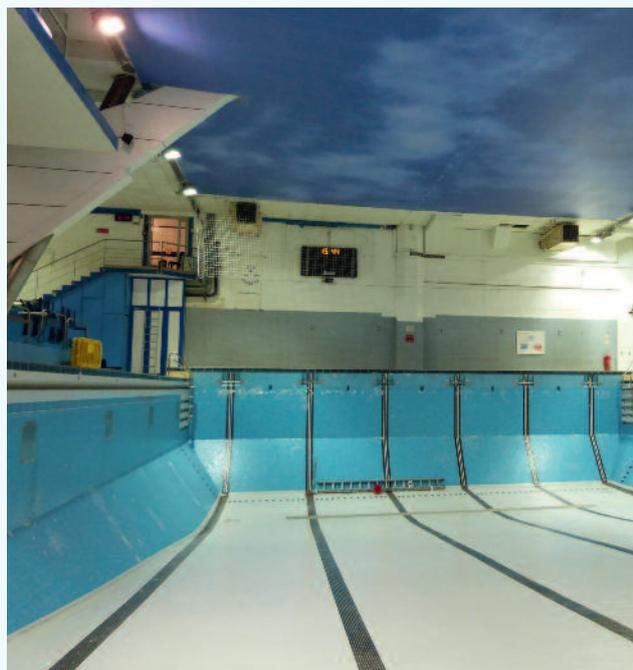
Suite à la fermeture de la piscine Telemaco Gouin en raison d'importantes fuites notamment sur des canalisations du réseau de circulation d'eau des bassins, la municipalité a mis en œuvre, en mars 2017, un diagnostic devant déterminer le volume et la nature des travaux à y conduire.

Les conclusions du bureau d'étude amènent à engager un programme conséquent de rénovation dont la durée est estimée à 36 mois pour un montant prévisionnel de 8 millions €. La piscine devrait donc être fermée jusqu'à l'été 2020. En effet, malgré les opérations d'entretien et les réparations menées chaque année dans cet équipement sportif, les aléas techniques et la fragilisation du réseau hydraulique liés à 50 ans d'exploitation sont venus bouleverser le calendrier de restructuration de cet équipement, envisagée initialement autour de 2020. Cet important et incontournable investissement montre la volonté de la Ville d'améliorer et de restructurer notre centre aquatique puisque cette opération permettra à cet équipement de fonctionner de manière optimale.

Les objectifs de cette restructuration, tout en conservant ses fonctions actuelles, sont de :

- Mettre aux normes d'accessibilité cet équipement
- Améliorer les conditions d'accueil des usagers
 - Réparer les réseaux hydrauliques,
- Moderniser le système aéraulique (ventilation) et électrique

Les élus sont bien conscients des désagréments générés auprès des usagers, et l'équipe municipale est désormais mobilisée pour que cette rénovation se déroule dans les meilleures conditions possibles.



Plusieurs espaces du complexe sportif Telemaco Gouin jouxtant la piscine resteront ouverts au public pendant l'année 2017/2018

La fosse de plongée demeurera, quant à elle, en activité pour les associations et le public pendant l'année 2017/2018 jusqu'au démarrage des travaux de gros œuvre mi-2018.

Ouverture : du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h et de 14h30 à 18h30 et le dimanche de 8h30 à 12h30.

De la même façon, le palais des sports et le plateau d'agrès continueront de recevoir leurs usagers jusqu'au démarrage du chantier.

Un travail va être mené avec les responsables des clubs sportifs qui utilisent ces espaces afin de les redéployer sur d'autres sites à partir de mi-2018.

Calendrier prévisionnel

2^e semestre 2017 :
Phase de finalisation des études techniques

1^{er} semestre 2018 :
Désignation d'une équipe d'ingénierie

2nd semestre 2018 :
Démarrage des travaux

2nd semestre 2020 :
Ouverture de la piscine

Foire aux questions

Remboursement des entrées restant à valoir sur vos cartes d'abonnement piscine : les usagers seront directement contactés dès que les modalités pratiques de remboursement seront fixées (délai, pièces à fournir, horaires, etc.).

Tarifs préférentiels dans d'autres piscines : il n'a pas été possible de trouver des accords tarifaires privilégiés pour les Charentonnais avec les piscines des communes alentours.

Leçons particulières de natation : les particuliers doivent se rapprocher des piscines des communes aux alentours, pour les inscriptions aux leçons particulières de natation.

Demandes de dédommagements des adhésions auprès des clubs notamment le Cercle des Nageurs de la Marne Charenton (CNMC) : il appartient au club d'informer des délais et modalités de dédommagements des adhérents. La municipalité accompagne l'association dans cette démarche et nous savons qu'une réponse sera apportée aux adhérents par ses responsables dans les meilleurs délais.



3 questions à

Clotilde CERTIN
Maire-Adjoint chargé
des Sports

La piscine est fermée pour 3 années : quelles ont été vos priorités par rapport à ses différents usagers ?

Nous avons concentré nos efforts pour que les élèves de CM2 puissent passer leur attestation "savoir nager" car les piscines franciliennes répondent à des plannings d'utilisation très chargés pour les scolaires et les associations.

Durant l'année scolaire 2017/2018, les écoliers de CM2 seront ainsi accueillis au centre aquatique de Maisons-Alfort pour valider cet apprentissage. Nous remercions les élus maisonnois pour cette facilité. Nous nous efforcerons également de trouver des piscines dans des communes proches pour les écoliers de CM2 pour les années scolaires 2018/2019 et 2019/2020.

En compensation de l'impossibilité de pratiquer des sports aquatiques, nous tenterons de faciliter les autres activités physiques et sportives proposées aux collégiens et lycéens dans nos équipements sportifs.

La Ville soutiendra naturellement les associations qui sont pénalisées par la fermeture prolongée de cet équipement.

Pouvez-vous nous expliquer le choix de restructurer plutôt que de reconstruire la piscine ?

La problématique de la piscine portait principalement sur des fuites sur les canalisations du réseau de circulation d'eau des bassins. Si nous nous étions limités à traiter ce problème, la Ville aurait dû investir plusieurs millions d'euros et immobiliser la piscine au moins deux ans sans aucune plus-value pour les usagers et sans se prémunir que de nouveaux problèmes de vétusté n'apparaissent sur d'autres installations techniques de cet équipement mis en service il y a plus de 50 ans.

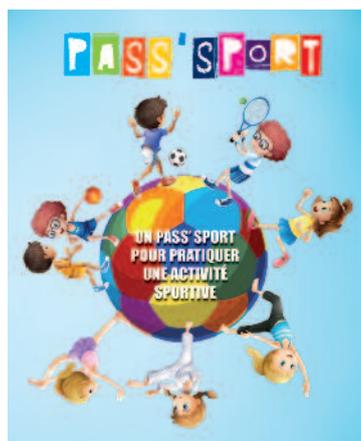
De plus, la construction d'une piscine neuve a été exclue dans la mesure où la Ville ne dispose pas actuellement des marges financières pour un tel projet ni dans un autre quartier de la ville ni sur l'actuel site de l'avenue Anatole France qui, en raison de l'imbrication de plusieurs espaces sportifs avec le marché aux comestibles, rend complexe toute forme d'intervention.

Notre programme d'un montant de 8 millions € n'en demeure pas moins un investissement d'ampleur. De plus, je tiens à rappeler que la Ville mène actuellement des opérations comme la rénovation de la tribune Guérin, la réhabilitation du stade Charentonneau, mais également la construction de l'école Anatole France et l'extension du Multi Accueil Paris. L'équipe municipale investit pour moderniser la ville mais tient à préserver sa situation financière.

Quels sont les atouts de cette opération ?

Avant de parler de ses points positifs, je remercie une nouvelle fois nos concitoyens pour leur compréhension. Qu'ils soient assurés que l'interruption des activités pour une période de 3 ans était nécessaire pour remettre en état notre piscine sans en modifier profondément le fonctionnement. Les particuliers pourront se replier vers les piscines alentours ou pratiquer un autre sport grâce aux multiples activités proposées par les associations locales.

Cette restructuration partielle doit mettre un terme aux dysfonctionnements réguliers de cet équipement liés à l'usure des années. Elle permettra d'optimiser sa gestion sur le plan des divers fluides qui représente un budget important mais aussi des investissements réalisés, chaque année, pour maintenir son bon fonctionnement. Notre piscine de cœur de ville va faire peau neuve plus tôt que prévu. Nos concitoyens y sont attachés et nos clubs sportifs ont pu y former des générations de sportifs. Cette dynamique reprendra à l'issue des travaux.



SPORT POUR TOUS, SPORT POUR CHACUN

L'offre du pass'sport s'étend désormais aux collégiens

Depuis la rentrée 2016, la Ville a mis en place un dispositif d'aide financière baptisé "Pass'sport". Parce que l'équipe municipale tient à ce que rien ne vienne freiner l'épanouissement des jeunes Charentonnais, elle a choisi, dans un premier temps, de proposer cette aide à tous les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires (du CP au CM2) qui souhaitent pratiquer un sport.

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont maintenant décidé d'**étendre le Pass'sport aux collégiens (de la 6^e à la 3^e)**. Ainsi, selon leur quotient familial, les familles bénéficient désormais d'une aide financière de 110 € (Tranche 1) ou 90 € (Tranche 2). Il importe donc que ces familles, si elles ne le connaissent pas

encore, prennent attache avec le service Enfance afin de faire calculer leur quotient familial pour les 6/10 ans et avec le service Jeunesse pour les plus grands.
Renseignements : CCAS - Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.18 - Début de l'action : lundi 28 août

SENIORS

La restauration à domicile

Dans le rythme de la journée, on connaît tous l'importance que recouvre l'alimentation. Pour les seniors, c'est d'autant plus délicat que parfois, l'appétit diminue et l'envie de cuisiner aussi mais également lorsque l'on rencontre des difficultés pour faire ses courses. Pourtant, continuer à avoir une alimentation équilibrée permet de prévenir des risques de dénutrition, de chutes et de maladie ; sans compter que cela entretient le moral ! A Charenton, il est possible, pour les personnes âgées de 62 ans ou plus de faire appel au portage de repas à domicile. Ainsi, les repas sont assurés 7 jours / 7. Ils sont livrés 5 jours par semaine, le matin et, élément très important, s'adaptent à votre régime et à votre mode de vie (mixés, moulinsés, sans sel, diabétique...). Ce dispositif est abordable (les prix des repas varient selon les ressources), pratique (car il n'y a plus qu'à chauffer les aliments) et rassurant pour vous et vos proches de savoir que du lundi au vendredi un livreur qui vous connaît passe chez vous.

Renseignements au 01.45.18.36.24.



et, élément très important, s'adaptent à votre régime et à votre mode de vie (mixés, moulinsés, sans sel, diabétique...). Ce dispositif est abordable (les prix des repas varient selon les ressources), pratique (car il n'y a plus qu'à chauffer les aliments) et rassurant pour vous et vos proches de savoir que du lundi au vendredi un livreur qui vous connaît passe chez vous.

RAPPEL

Une précaution utile : se manifester avant la canicule



Dès les premières températures estivales, la Ville met en place une chaîne de solidarité et renforce les mesures d'intervention auprès des personnes retraitées et vulnérables. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès du pôle Seniors du Centre Communal d'Action Sociale au 01.45.18.36.34. Une fois recensées et en cas de déclenchement de l'alerte (forte chaleur), ces personnes seront systématiquement contactées afin de s'assurer de leur bien-être.

PETITE ENFANCE

Réunion d'information



La prochaine réunion d'information pour les parents ou futurs parents aura lieu **le lundi 26 juin à 14h**, en salle Séguier, à l'Hôtel de Ville. Elle permettra à tous ceux qui s'interrogent sur les **différents modes de garde** de rencontrer des responsables de multi-accueils, de la crèche familiale, de multi-accueils privés et des assistantes maternelles afin de mieux comprendre les caractéristiques de chacun d'entre eux.

Les futurs parents peuvent donc s'inscrire pour participer à cette réunion avant le 19 juin, au 01.71.33.51.34. ou par courriel : petiteenfance@charenton.fr.



INITIATIVE

Pour que la lecture soit accessible à tous

Les médiathèques ont des missions, souvent bien identifiées : elles permettent l'accès à l'information, à la connaissance et à la culture. Pour ce faire, elles doivent s'adresser à toutes les générations et tous les publics. C'est pourquoi, observant que certaines personnes isolées ou fragilisées n'accédaient pas, à ce jour, au service de prêt des documents disponibles à la médiathèque des Quais et à celle de Bercy, la Ville de Charenton a maintenant décidé de partir

à la conquête de ces nouveaux publics. En partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, certaines personnes ont ainsi été identifiées et une initiative a été mise en place afin de maintenir des liens avec ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Une sélection d'ouvrages en fonction des goûts des lecteurs seront portés au domicile des personnes qui se sont inscrites à ce dispositif. Ensuite, deux fois par mois (le jeudi après-midi), la tournée est organisée, avec la présence d'un agent des médiathèques et un(e) jeune volontaire du service civique. Ce service est gratuit, il est destiné aux personnes âgées ou à ceux qui seraient dans l'incapacité de se déplacer. Le portage de livre à domicile permet aussi, et ce n'est pas négligeable, un lien social, un moment de convivialité.

Renseignements au 01.45.18.36.31.

SORTIES À LA MER

Celle qu'on voit danser le long des golfes clairs

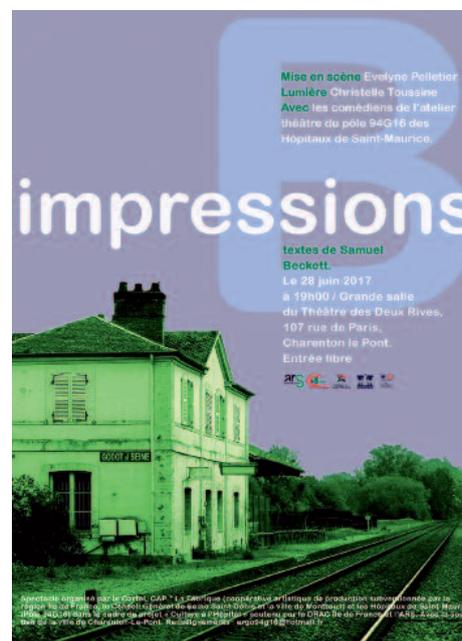
Quoi de mieux qu'un bain de soleil pour se ressourcer les pieds dans l'eau le temps d'une pause estivale ? Contempler la mer, se faire bercer par le bruit des vagues... **Le pôle Seniors organise cet été des sorties à la journée en bord de mer.** Dieppe, le Touquet ou encore Deauville, voilà de belles destinations pour nos aînés, à quelques heures à peine de Charenton. Parmi ces propositions, une nouveauté, peu banale : la plage de Lys Chantilly, qui certes n'est pas en bord de mer, mais qui offre, à moins de 50 km de Paris, une escapade charmante sur un site qui fut le haut-lieu du tourisme francilien dans les années 30. Sa plage a fait peau neuve et accueille maintenant les épïcuriens à la recherche du temps perdu ! Cette sortie est prévue le 31 août.



Sorties les 6, 13, 20 juillet et 3, 10, 17 et 31 août
Renseignements et inscriptions au 01.45.18.36.34.

HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE

Soirée Beckett au T2R



L'atelier théâtre des Hôpitaux de Saint-Maurice propose une représentation au Théâtre des 2 Rives, le **mercredi 28 juin prochain**, à 19h, intitulée "Impressions B". La troupe, composée de personnes souffrant de troubles psychiques et de soignants, est dirigée par Evelyne Pelletier de la compagnie le Cartel (CAP étoile). Depuis sept ans, le fil artistique de cet atelier s'est inscrit sur le thème de l'insolite, entre comédie absurde et poésie. Cette année, ils seront pour la 1^{ère} fois sur la grande scène du T2R, explorant l'univers de Samuel Beckett à travers quatre pièces courtes.

Mercredi 28 juin à 19 heures
Théâtre des 2 Rives - Entrée Libre

DYNAMISME COMMERCIAL

25 ans du centre commercial la coupole, place des Marseillais



Toute la journée du 13 mai dernier, le centre la Coupole était en fête pour cet anniversaire, avec de nombreux stands sur la place des Marseillais, des ateliers créatifs ainsi qu'un moment de convivialité partagé à l'heure du goûter : les commerçants ne cachaient pas leur plaisir d'aller à la rencontre des gens du quartier, lors de cette manifestation organisée par l'association des commerçants de la coupole.

Dans le quartier Liberté, le centre commercial de la coupole est présent depuis 25 ans. Son ouverture correspond à l'importante opération d'urbanisme des années 90 qui a consisté à reconstruire, entre la rue de Valmy et l'avenue de la Liberté, ce qu'on appelle une "zone d'aménagement concerté" soit une organisation alliant centre d'affaires, immeubles de logements et commerces de proximité. Ces derniers sont regroupés dans une galerie en rez-de-chaussée éclairée par une vaste verrière. L'ensemble, créé par l'architecte Jean Willerval, est aujourd'hui un centre dynamique dans lequel se croisent et se rencontrent les gens du quartier, les salariés des entreprises locales et les clients des nombreux services de cet espace. A la façon d'un inventaire à la Prévert, voici ce qu'on y trouve : deux supermarchés, un primeur, une boulangerie, un opticien, un pharmacien, un cordonnier, un tabac, une banque, des commerces dédiés à la décoration, à l'esthétique et à la beauté, un hôtel, une brasserie, des restaurants dont un restaurant d'entreprises...

Sans oublier deux services municipaux, dédiés à la musique et aux arts plastiques ainsi qu'une salle de danse. La coupole agit dans le quartier comme une sorte de ruche très animée, dynamique, où chacun trouve son compte, car, plus qu'un centre commercial, c'est surtout un lieu où l'on vient se rencontrer, flâner et trouver un ensemble d'activités et d'animations variées.

Retrouvez les actualités de la coupole sur le www.facebook.com/galerie.lacoupole/

La coupole, c'est aussi, toute l'année des expositions

L'espace Art et Liberté expose des artistes de la scène contemporaine posant un regard sur cet environnement si familier qu'est la ville. Ce sujet favorise, pour certains, l'imagination, pour d'autres, l'émergence d'une imagerie du futur... Il y a encore ceux qui y lisent la poésie du

quotidien. Ces œuvres vont permettre aux visiteurs de poser un autre regard sur la ville en appréciant ses qualités esthétiques et architecturales : dans sa structure et ses apparences, elle est un marqueur de l'évolution de la société et des modes de vie. L'exposition propose jusqu'au 1^{er} juillet des peintures, des photos, des gravures ainsi que des travaux de street art.

Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais
du mardi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 10h à 12h
puis de 13h à 18h - Tél. 01.46.76.68.05.

On y écoute également de séduisantes sonorités !

Régulièrement, les élèves du conservatoire n'hésitent pas à sortir de leur établissement, tout proche, pour aller à la rencontre du public de la coupole : l'occasion pour eux de faire découvrir d'autres types de musiques ou de partager leur savoir-faire avec les usagers de la galerie commerciale.



L'actualité de nos commerces et entreprises



Ô MARCHÉ GOURMAND

• Epicerie fine

Les plus anciens se rappellent qu'au 86 de la rue de Paris était déjà installé, il y a près de 30 ans, un torréfacteur, la maison L'Héritier. Depuis, années après années, cette tradition de vente de café et de thé est demeurée. Y compris depuis l'arrivée, il y a quelques mois, de Gildas Deboutière, un jeune trentenaire dynamique qui vient de reprendre l'épicerie fine Ô marché gourmand avec beaucoup de bonheur.

Il s'agit pour lui d'une reconversion professionnelle, mais tout se fait pour lui comme une évidence. Le métier lui plaît, il découvre le plaisir de choisir pour sa clientèle des produits de qualité, souvent des produits régionaux, et s'amuse à développer une vaste gamme de thés (plus de 100 références !).

Tel un fleuriste, Gildas compose des paniers dans lesquels il dispose des confitures, boîtes de biscuits et autres vaisselles anglaises, de quoi faire de jolis présents aux gens que l'on apprécie !

Il aime à dire *"J'ai le goût des bonnes choses, je cherche donc à transmettre le plaisir inhérent aux produits et à apporter plus de transparence. Les clients peuvent me demander d'où viennent mes moutardes, mes chocolats ou mes biscuits, je me réjouis de leur expliquer."*

86, rue de Paris
ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 13h
et de 14h30 à 19h
www.omarchegourmand.fr



OUVERTURE

• Nouveau centre Speedy

Il y a trois mois, le centre-auto Speedy a ouvert une franchise au sein de la station essence Total de l'avenue de la Liberté. Ce partenariat entre les deux enseignes, né en octobre 2011, se développe sur l'ensemble du territoire et vise à renforcer l'offre de plus amples services pour les automobilistes.

Dans le même temps, les exploitants, comme Philippe Soulet à Charenton, ont maintenant la possibilité d'élargir leur activité.

Il explique : *"le bouche à oreille fonctionne bien, les gens savent maintenant qu'avec ce centre Speedy, ils peuvent venir faire vidanger, entretenir leur véhicule, changer les plaquettes de frein, la climatisation ou faire régler le train avant. Les clients ne s'y trompent pas : cette nouvelle activité a boosté, c'est vrai, notre point de vente. C'est un atout pour notre station, qui a fait venir de nouveaux clients, il ne nous reste plus qu'à leur montrer leur sérieux et notre expérience pour les fidéliser."*

Speedy
4bis, avenue de la Liberté
Tél. 01.43.75.36.95
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h

ANIMATION COMMERCIALE

Découvrez Bercy dancing



Depuis le mois dernier, le centre Bercy 2 a décidé de proposer aux visiteurs et clients des cours de danse gratuits dans une ambiance décontractée et festive.

Samedi 3 juin de 15h à 15h45
puis de 16h à 16h45 :
session "Hip hop"

Samedi 17 juin de 15h à 15h45
puis de 16h à 16h45 :
session "zumba".

Centre commercial Bercy 2 - 4, place de l'Europe - www.cbercy2.com

BIENVENUE À :

Puppies walk and care Promenades pour chiens, visite et alimentation d'animaux domestiques à domicile

Tél. 06.33.74.60.19

Mail. sassandra@sfr.fr

Toilettage à domicile Coupes ciseaux, tonte, bain, coupe de griffes de chiens et chats

Tél. 06.22.66.85.98

Mail. a_bouysse@orange.fr



PRESSE

• Kiosque à journaux

Efficace, souriant, Bruno Blard a repris le kiosque à journaux de la place Aristide Briand depuis le mois d'avril. Journaux, revues, gadgets pour les enfants et jeux de grattage... Comme un poisson dans l'eau, Bruno est dans son élément et s'efforce d'offrir un service de proximité de qualité. La clé de sa réussite réside sans doute dans l'organisation, car avec tant de journaux (près de 1 000 références !) dans un si petit local, il lui faut être méthodique. Derrière son comptoir, Bruno commence à bien connaître les pratiques du quartier et apprécie ce rapport avec les habitués. Il apprécie l'ambiance familiale et a vite trouvé ses repères. Shou, sa femme, travaille sur le marché de Charenton depuis longtemps, c'est donc tout naturellement qu'il s'est rapproché d'elle !

Kiosque à journaux, place Aristide Briand.
Ouvert du lundi au samedi, de 7h à 12h30 et de 14h30 à 20h et les jours de marché jusqu'à 13h.



COMMERCE

• Mon épicerie Charenton

A la sortie du métro Liberté, les habitués connaissent bien cette épicerie. "Mon épicerie Charenton" a pourtant bien changé, puisque d'importants travaux y ont été réalisés. Du sol au plafond, en passant par les éclairages, tout a été revu pour être modernisé et plus lumineux. Les présentoirs à l'extérieur accueillent le visiteur avec de beaux fruits bien disposés tandis qu'à l'intérieur, on y trouve tout ce qui est nécessaire au quotidien : épicerie traditionnelle, produits ménagers, féculents, conserves et autres gourmandises sucrées.

Cette rénovation a agréablement surpris les clients, qui n'ont pas manqué de féliciter le commerçant, heureux de satisfaire au mieux les gens du quartier.

Mon épicerie Charenton
120, rue de Paris
Ouvert 7 jours /7, de 11h à 4h du matin.

EMPLOI

Aide aux entretiens

La Ville souhaite apporter son soutien aux personnes en recherche d'emploi. C'est pourquoi elle organise régulièrement des ateliers.

Prochaines sessions "préparation aux entretiens d'embauche" les mardi 20 et jeudi 22 juin de 14h à 17h.

Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil.

SAISON ESTIVALE

Jobs d'été : il n'est pas trop tard !

La course aux jobs d'été est lancée et, si pour certains, ils savent déjà où ils vont travailler et peut-être financer leurs vacances, d'autres cherchent encore. Des postes sont à pourvoir (accueil, caisse, employé...) pour la période estivale.

Renseignements et inscriptions auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi
73, rue de Paris
Tél. 01.46.76.50.00.



ANNIVERSAIRE

Monoprix a fêté ses 85 ans

L'enseigne de la place Ramon n'avait pas lésiné sur les moyens pour fêter ses 85 printemps ce mois dernier. Trois semaines durant, de nombreuses animations sont venues ponctuer le quotidien des visiteurs du Monoprix, comme un petit déjeuner offert ce samedi 6 mai dernier. Malgré le temps humide, la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous avec Alain Guillet, le Directeur, et des employés fiers et heureux de partager cet anniversaire avec les Charentonnais.

FOOTBALL

Jour de gloire pour le CAP

Le 7 mai dernier restera un jour historique dans l'histoire du CAP Charenton. Carlos Couso, Président de ce club historique du football français, a tout d'abord reçu le label Jeunes (U6 à U19). Ce label récompense aussi bien le projet

associatif, éducatif et sportif que l'investissement de tous les acteurs du club, des mains de Thierry Mercier, Président du district du Val-de-Marne, en présence de Clotilde Certin, Maire-adjoint chargé des sports. Il faut souligner que la politique du CAP en matière de formation de jeunes est

unanimement reconnue. Le CAP organise d'ailleurs ses tournois traditionnels les 10 et 11 juin pour les U11 et les U13 et le 18 juin pour les U9 au stade Guérin.

2 / 0 pour Charenton

La place fut ensuite laissée à la demifinale de la coupe du Val de Marne : pour l'occasion, le CAP Charenton qui évolue habituellement en "excellence" recevait le club de Sucy FC. Sur le papier, le résultat de cette rencontre ne devait être l'objet d'aucune contestation tant l'écart était important entre les 2 clubs (4 divisions)... Mais en cette belle journée, les hommes de Franck Perez avaient décidé d'écrire un tout autre scénario. Les capistes réussirent à ouvrir le score à la 18^e minute par l'intermédiaire d'Antoine qui



reprit "acrobatiquement" une remise de la tête du capitaine JR. Les Charentonnais se battirent ensuite sur tous les ballons. Après la pause, les visiteurs revinrent sur le terrain avec de meilleures intentions et le portier charentonnais fut sauvé par sa barre transversale à la 83^e minute suite à une frappe terrible. Mais à la 91^e minute, le CAP doubla la mise sur une rapide contre-attaque. Ce 2^e but achevait les derniers espoirs de notre adversaire et l'arbitre libéra un stade entier avec le coup de sifflet final sur le score de 2 / 0 pour Charenton.



Gymnastique Rythmique

Attitude Charenton sur la vague du succès



Les équipes du club de Gymnastique Rythmique de Charenton ont une nouvelle fois brillé cette année ! En témoigne leur impressionnante série de résultats qui les a placées au sommet :

- Compétition Départementale à Thiais le 26 février : 4 équipes sur le podium
- Championnat Régional à Vitry/Seine les 1^{er} et 2 avril : 3 équipes sur le podium
- Championnat de Zone d'Ile-de-France pour les ensembles Interrégionaux à Lardy le 29 avril : 1 équipe sur le podium

Venez tous au gala de fin d'année le **dimanche 2 juillet prochain, à 15h**, aux gymnases Tony Parker, et laissez-vous gagner par la beauté des démonstrations ! Qui sait ? Un coup de cœur et vous concrétiserez peut-être votre inscription lors du Forum des Associations du 10 septembre prochain !
www.attitudecharentongr.co

Tennis de table

Venez découvrir le fit-ping !

Le fit-ping est né du souhait de mêler tout simplement plaisir du ping-pong et avantage du fitness ! Vous voulez vous en faire une idée plus précise ? Une séance gratuite ouverte à tous les Charentonnais se déroulera le **samedi 17 juin de 14h30 à 16h30** au gymnase Nelson Paillou, à la salle de tennis de table bien-sûr....



Cérémonie

Trophées du sport

C'est sous une nouvelle formule que se dérouleront les trophées du sport le **vendredi 16 juin prochain à 18h30** au Théâtre des 2 Rives. La cérémonie réunira les nombreux sportifs charentonnais mis à l'honneur pour s'être illustrés au cours de la saison. Les vagues de récompenses seront ponctuées, théâtre oblige, par quelques animations culturelles !

AFC

Venez participer à la dictée des familles

La 6^e édition de cette compétition qui permet aux différentes générations de confronter leurs connaissances sur l'orthographe dans une ambiance amicale se déroulera le **samedi 24 juin à 14h à l'Espace Toffoli**. Elle se terminera vers 17h30 après le partage d'un goûter familial puis la remise des récompenses aux six lauréats (3 niveaux : élémentaires, collégiens, lycéens, adultes) qui seront offertes, à nouveau cette année, par le Lions Club. Qui saura déjouer les pièges et les chausse-trappes ?

N'oubliez pas de vous inscrire jusqu'au **11 juin** sur www.charentonlepont.fr/afc ou par courrier : Association des Familles de Charenton - 16, rue Victor Hugo

Une centaine de participants étant attendus, l'AFC a besoin de bénévoles pour corriger les copies ! Si vous êtes disponible pour aider à corriger la dictée, veuillez l'indiquer dès que possible par mail à : ass.familles@orange.fr



COMITÉ DE JUMELAGE ITALIE Conférence de Fellini à Sorrentino, le nouveau cinéma italien

La section Italie du comité de jumelage organise une conférence à la maison des associations le mercredi 7 juin, de 20h à 21h30.

Cette rencontre (donnée en français ou en italien, en fonction du public présent !) permettra de comprendre la contribution du cinéma de Fellini dans le travail de Paolo Sorrentino, réalisateur de "la grande bellezza".

Participation financière : 10 € par séance (+ cotisation)

Maison des associations

33, quai des carrières

Renseignements et inscriptions

06.48.26.04.16 -

italien.jumelage.charenton@gmail.com

LIONS CLUB

Brocante, samedi 10 et dimanche 11 juin de 9h à 18h

Venez retrouver tous les exposants pour la traditionnelle brocante du Lions club sur la place Aristide Briand. Le produit des ventes sera intégralement reversé pour mener une action caritative. Venez nombreux pour faire une bonne action tout en réalisant de bonnes affaires !



Cette édition sera marquée par deux événements :

samedi 10 juin à 12h30, place Aristide Briand : Inauguration des boîtes à livres, dispositif qui favorisera le partage et la circulation d'ouvrages dans l'espace public, par le Maire de Charenton, Hervé Gicquel et le Président du Lions Club de Charenton, François Leduc.

dimanche 11 juin : dépistage (bénévole et gratuit) du diabète sur un stand dédié à cet effet. Une bonne occasion de veiller sur sa santé !

Solidarité
Banque alimentaire
au profit du Petit Plus

Vendredi 9 juin, de 14h à 20h

Samedi 10 juin, de 9h à 20h

Simply - centre la coupole - place des Marseillais

Monoprix - place Ramon



Stages pour parler l'anglais : joignez l'utile à l'agréable

Améliorez votre anglais de façon ludique ! Grâce à la pratique orale par le biais de mises en situations et par des jeux de rôle en mini groupe, vous pourrez améliorer vos compétences linguistiques tout en étant encadré par un professeur expérimenté qui vous aidera également à consolider votre grammaire. Un stage est proposé pour les élèves de 2nde, pendant les épreuves du bac du jeudi 15 au 23 juin inclus au prix de 148 €.

Renseignements : 06.64.91.31.58

ou 06.37.57.82.60

mail : speakenglishinch@yahoo.fr



DÉCORATION

La Légion d'Honneur pour Bernard Mayer, un héros de notre temps

Le 8 mai dernier, dans le cadre des commémorations marquant la fin de la 2^e Guerre Mondiale, une figure charentonnaise, Bernard Mayer, a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire des mains du Général Dubourdieu, Charentonnais lui-même Commandeur de la Légion d'Honneur et Grand Officier de l'Ordre National du Mérite.

Né en 1935 à Charenton, Bernard Mayer s'est engagé en 1956 dans l'armée de l'air et devait y rester cinq ans. Il se spécialisa dans le pilotage des hélicoptères Sikorski chargés notamment des transports de troupes durant la guerre d'Algérie qu'il fit durant 18 mois participant à plusieurs opérations sensibles. Après sa démobilisation, il a travaillé pour des sociétés aéronautiques françaises, d'abord comme pilote d'hélicoptère, puis comme commandant de bord d'avions de ligne. Titulaire de la médaille militaire et de la croix de la valeur militaire avec deux citations, Bernard Mayer s'est aussi beaucoup engagé au sein de la Société Nationale des médaillés militaires et au Conseil départemental de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre 94. On se souvient qu'il fut également, durant plusieurs années, aux commandes de l'Amicale du 3^e âge.

LE GESTE DE PEINDRE

Sandrine Sananès fête les 10 ans de son atelier

Une douce parenthèse. C'est l'impression qui transparait lorsque les visiteurs pénètrent dans l'atelier de Sandrine Sananès. Elle a créé ce lieu dédié à la peinture il y a déjà 10 ans, avec la détermination de proposer un espace différent, où chacun trouverait sa place et les moyens de s'exprimer en douceur, dans le respect et la confiance. Sandrine tient à installer les participants à son atelier dans une disposition calme et dans la concentration. L'espace est clair, il n'y a pas de table, de chaises ni de chevalet car ici, on peint debout sur de grandes feuilles accrochées au mur. Simplement, au milieu de la pièce s'étire une longue structure de bois où elle a disposé couleurs et pinceaux. Petits et grands viennent tout au long de la semaine, certains sont inscrits à l'année, d'autres viennent pour des stages ponctuels.



Depuis 10 ans que son association existe, elle s'est ancrée dans le territoire car Sandrine connaît bien les familles, les gens du quartier et, peu à peu, les habitudes se sont créées. Cette atmosphère particulière, cette démarche apaisante ont su séduire les adhérents. Cette année, elle compte près de 65 inscrits, de 3 à 68 ans ! **Samedi 10 juin, entre 14h et 17h, elle fêtera les 10 ans de l'atelier de Charenton** avec des visites de l'atelier puis un joli moment d'amitié chez sa voisine Pink concept au 1, rue de Sully. Elle a préparé de nombreuses surprises pour cet anniversaire avec des ateliers créatifs au profit de l'association Sparadrap : une belle occasion pour faire découvrir son univers et réunir ses adhérents !

L'atelier de Charenton - 33, rue Gabrielle - Tél. 06.12.61.39.08
contact@atelierdecharenton.com - www.latelierdecharenton.com

BLOGUEUSE

21 ans et déjà tellement engagée pour l'environnement



Aline est étudiante en protection de l'environnement. Il n'y a pas si longtemps, elle a décidé de faire évoluer sa vie, pour aller vers un quotidien "zéro-déchets".

Cette transition l'a amenée à modifier beaucoup de ses habitudes et elle a donc décidé de partager ses recettes sur un blog.

Cette Charentonnaise livre ainsi à près de 23 000 abonnés (!) ses astuces de tous les jours en rapport avec la cuisine, la salle de

bain, l'habillement ou encore les loisirs. Elle explique aussi qu'en réduisant ses déchets, elle réduit aussi son exposition aux produits toxiques et que ce n'est pas si compliqué à mettre en place ! Facile et même économique, sa démarche tend à privilégier des produits sains afin de préserver sa santé. Les lecteurs du *Cmag* peuvent donc s'initier à ses recettes "maison" en concevant leurs propres produits ménagers ou cosmétiques. Pour illustrer ses propos, elle pose d'ailleurs sur cette photo avec un sachet de 20 cm réunissant tous les déchets non recyclables et non compostables qu'elle a produit en 6 mois. Etonnant non ?

<https://consommonsainement.com/>

PATRIMOINE LOCAL

Les greniers cachent parfois des histoires passionnantes

Rappelez-vous, il y a quelques mois, Cmag vous proposait un appel à collecte : le service Archives et Documentation de la ville de Charenton invitait les habitants à partager leurs documents pour enrichir le fonds patrimonial commun. Un Charentonnais a répondu et s'est fait un devoir, en même temps qu'un honneur, d'expliquer l'histoire de l'entreprise dans laquelle il a fait toute sa carrière, à travers la collection qu'il a donné à la Ville. Salarié de 1967 à 1992 de la société Carrier, Guy Quintard a gravi progressivement les échelons de cette entreprise d'emouteillage et de distribution de vin située alors au 28-30, rue Gabriel Péri. Certains reconnaîtront là l'actuelle adresse de l'école maternelle des 4 vents !

Ce fonds se compose de documents de l'entreprise, d'objets publicitaires, de catalogues de vins, de photos d'époque, d'un taste-vin et encore de nombreux objets insolites, comme des tampons à contre-marque ou encore des maquettes d'étiquettes de vins. L'ensemble forme une collection de grande qualité, qui livre des informations complètes et variées sur cette part de l'histoire de la ville. Si vous aussi vous souhaitez contribuer à sauvegarder la mémoire de votre quartier ou vos aïeux, pour que les générations de demain aient la chance de connaître à leur tour ce savoir, contactez le service des Archives.

6, rue Gabriel Péri - Tél. 01.46.76.46.73 - Mail : archives@charenton.fr



Spectacle petite enfance

Des histoires de papas



La médiathèque des quais propose le samedi 17 juin à 11h, un spectacle musical sur le thème de la famille et des papas. La compagnie Histoire de sons viendra interpréter en musique et en émotion des extraits de livres pour enfants avec quelques belles images projetées sur un grand écran. Les histoires seront parfois humoristiques, graves ou tendres. ... Le spectacle se terminera par un moment joyeux et collectif d'explosion sonore !

Pré-inscription obligatoire sur le portail des médiathèques

Durée : 40 minutes - Public : à partir de 2 ans

MÉDIATHÈQUE DES QUAIS

Révisé ton bac d'abord !

Au mois de juin, c'est un bon plan qui mérite de circuler de bouche à oreille : la médiathèque des quais étend son amplitude horaire à qui veut venir y chercher un peu de calme pour réviser avant les examens de fin d'année. Elle sera donc ouverte du mardi 6 au samedi 17 juin de 10h à 20h. Cela vaut pour le pôle ressources et le secteur adultes.

Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières

Tél. 01.46.76.69.00.





3^E ÉDITION DE SCULPTURES EN LIBERTÉ

Voir le monde en Brikx

Du 15 juin au 17 septembre prochains, le parvis de l'Hôtel de Ville va prendre un sérieux coup de modernité avec l'exposition des œuvres de Brikx, un artiste charentonnais qui dépoussière le genre du portrait avec ses compositions en briques de construction colorées emboîtables. Brikx s'amuse ainsi à déplacer les codes en proposant des portraits de personnalités. Héritier du street art, il cherche avant tout un moyen d'expression pour faire partager sa vision du monde. "La ville est un espace de création immense. Avec cette exposition en plein air, je souhaite vraiment attirer, intriguer et amuser le visiteur. Mes portraits s'adressent à toutes les générations, il faut que cela soit pris comme un jeu, comme l'amorce d'une discussion, d'un échange pour découvrir qui se cache derrière mes briques de construction. Mon travail doit interroger, susciter la surprise et peut-être, comme je l'espère, ouvrir le dialogue entre les gens sur ce beau parvis."

Brikx vous réserve une petite surprise, il installera "un portrait mystère", c'est-à-dire composé de trois parties du visage de trois personnalités différentes. Les visiteurs pourront donc glisser dans l'urne située à l'Hôtel de Ville leur participation à ce concours. Après tirage au sort, le nom du gagnant sera annoncé le 17 septembre, à la fin de l'exposition. A vous de jouer !

Vernissage jeudi 15 juin à 19h - Du 15 juin au 17 septembre.

JOURNÉE PORTES OUVERTES À L'ATELIER PIERRE SOULAGES

Samedi 24 juin ou l'invitation au voyage...

Envie d'évasion ? Curiosité des grands espaces rêvés ? Vous avez soif d'imagination, envie de créativité et de découverte de nouveaux horizons... Alors le programme de la journée portes ouvertes de l'atelier municipal Pierre Soulages devrait vous séduire ! Un bel ensemble d'œuvres des élèves, des plus jeunes aux adultes fréquentant les différents cours sera présenté : éveil aux arts plastiques, bande dessinée, manga, dessin, composition peinte, modelage, moulage, gravure, aquarelle... et encore modèle vivant.

Cette année, ils auront été presque cinq cents élèves à s'épanouir et à vibrer en développant leur savoir-faire. Lors de cette manifestation, vous apprécierez aussi des démonstrations de gravure et de modelage proposées le matin et l'après-midi. Les préinscriptions débuteront lors de cette journée. Pensez à vous munir d'une photo d'identité.



Samedi 24 juin de 10 h à 18 h sans interruption

Atelier Pierre Soulages

87 bis, rue du Petit Château et 9, place de la Coupole.

C'EST NOUVEAU !

Création de 4 cours de dessin numérique dès la rentrée



Vous ne rêvez pas, il s'agit bien de dessin numérique, c'est-à-dire l'alliance innovante entre le dessin dit "à la main" et le dessin numérique. A partir du mois de septembre, deux cours s'adresseront aux collégiens, un autre aux lycéens et un dernier pour les adultes.

Le professeur s'adaptera au niveau des classes, en proposant une initiation aux outils numériques dédiés à la création d'images, à la mise en avant des différents formats d'image et de leur destination. Il expliquera notamment comment passer du papier à l'écran et de l'écran au papier par les logiciels courants de la chaîne graphique.

Sont prévues des initiations à la mise en couleur avec Photoshop, à la typographie avec Illustrator et enfin à la mise en page avec Indesign. Un programme très prometteur pour tous les esprits vifs et créatifs !

Atelier Pierre Soulages

87 bis, rue du Petit Château

Tél. 01.46.76.66.06 et 01.46.76.68.06 - www.charenton.fr

JUIN

SAMEDI 3 JUIN

9h45 - 10h45 ou 10h30 - 11h45 :
Méthode le Geste de peindre :
atelier de découverte

Tarifs tout compris :
 Dès 3 ans, ado : 30 € / Adultes : 40 €
 L'Atelier de Charenton : 06.12.61.39.08
 contact@atelierdecharenton.com

10h - 12h :
Speaking Coffee - Tous les samedis
 Médiathèque des Quais : 01.46.76.69.00

10h - 15h :
Stage "Argile japonaise"
 50 € tout compris.
 Les Ateliers d'Art de Charenton :
 07.71.28.07.62
 ou assoc-alec@laposte.net

DIMANCHE 4 JUIN

14h - 18h :
"Dimanche artistique" : Activités artistiques et loisirs créatifs à la carte
 Enfant : 30 € - Adulte : 35 €.
 Tout compris, goûter offert.
 Sur réservation : 06.84.59.63.24
 asso@atelierscoursleurs.org
 Autres séances les dimanches 11, 18, 25 juin et 2 juillet.

MERCREDI 7 JUIN

10h30 :
Les petites oreilles (heure du conte)
Tous les mercredis
 Médiathèque des Quais : 01.46.76.69.00

JEUDI 8 JUIN

13h30 - 16h30 :
Atelier "Initiation au portrait"
 15 € la séance découverte
 (déduit sur le montant de l'inscription pour la saison 2017-2018)
 Les Ateliers d'Art de Charenton :
 07.71.28.07.62
 ou assoc-alec@laposte.net

19h :
"Münch en musique"
 Les élèves du conservatoire Navarra partagent leur travail du moment avec le public de la salle Münch.
 Conservatoire Navarra - 1 allée des Tilleuls

VENDREDI 9 JUIN

20h30 :
3^e édition du festival A Portée de Notes : 2nd concert "Contretemps & Contrepoints"
 Tout public. 15 €, 10 €, gratuit - de 12 ans. Avec Irina Dansina (piano) et Cyrille Sabattier (hautbois)
 "Sonate BWV 1030" de J.S. Bach,
 "Suite dans un style ancien" d'A. Schnittke, "Sonate" de P. Sancan...
 Réservation au 06.24.70.46.68
 festival.apn@gmail.com
 Cocktail amical à l'issue du concert.
 Temple de Charenton
 12, rue Guérin

SAMEDI 10 JUIN

15h - 18h :
Atelier peinture aux pigments
 Séance 45 €. Minuit Mardi :
 Maison des artistes de Charenton,
 9, place de la Coupole
 www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

15h15 - 16h :
Atelier "Peinture sur gâteaux" : plaisir gourmand
 Tarif tout compris. Dès 5 ans, ado : 22 €
 L'Atelier de Charenton : 06.12.61.39.08
 contact@atelierdecharenton.com
 Autres ateliers de 14h à 14h45 et de 16h15 à 17h.

DIMANCHE 11 JUIN

15h45 :
Heure d'orgue de Saint-Pierre de Charenton
 Libre participation. Interprété par Stéphane Rullière (violon) et Angèle Dionnaud (orgue). Œuvres de Mendelssohn, Rheinberger, Ritter...
 Chapelle de Conflans

LUNDI 12 JUIN

Atelier dessin peinture
 15h - 17h15 :
 Séance découverte 23 €.
 Trimestre 84 €
 19h30 - 21h30 :
 Séance découverte 20 €.
 Trimestre 72 €
 Minuit Mardi : Maison des artistes de Charenton,
 9, place de la Coupole
 www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

MARDI 13 JUIN

14h - 18h :
Atelier "Pastel - Fusain"
 30 € tout compris.
 Les Ateliers d'Art de Charenton :
 07.71.28.07.62
 ou assoc-alec@laposte.net

JEUDI 15 JUIN

20h30 :
"Le Songe d'une Nuit d'été" (théâtre)
 10 €, 8 €. Par les élèves de l'atelier théâtre Act'en Scène
 Réservations au 06.80.02.71.38
 Petit t2r - 107, rue de Paris

VENDREDI 16 JUIN

10h - 13h :
Atelier "Aquarelle dans le mouillé" - 25 € la séance.
 Egalement de 14h à 17h et 17h30 à 20h30
 Les Ateliers d'Art de Charenton :
 07.71.28.07.62
 ou assoc-alec@laposte.net

20h30 :
"Vous reprendrez bien un peu de théâtre"
 Entrée libre - Association Libre en Scène
 Renseignements : 06.83.22.54.51
 Théâtre du Val d'Osne
 49, rue du Maréchal Lederc à Saint-Maurice
 Autre représentation :
 samedi 17 juin à 20h30

SAMEDI 17 JUIN

10h - 17h :
Stage "Emaux sur cuivre"
 55 € tout compris.
 Les Ateliers d'Art de Charenton :
 07.71.28.07.62
 ou assoc-alec@laposte.net

10h - 17h30 :
Stage "Huile et acrylique au couteau"
 55 € tout compris.
 Les Ateliers d'Art de Charenton :
 07.71.28.07.62
 ou assoc-alec@laposte.net

10h - 18h :
Grande Braderie de livres
 Bientôt les vacances avec un livre ! Livres de poche à 1 €. Association "Culture et Bibliothèque pour Tous" - 146, rue de Paris

15h - 18h :
Atelier dessin de nu
 Diverses techniques, tous niveaux. 40 € + prestation modèle. Minuit Mardi :
 Maison des artistes de Charenton, 9, place de la Coupole
 www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

20h30 : "Messes et motets du 18^e siècle italien" (concert)
 8 €. Billeterie :
 http://ensemble-philomele.fr/
 Pièces religieuses de compositeurs italiens du XVIII^e siècle
 Association des Amis de la Chapelle de Conflans - Chapelle de Conflans.

MARDI 20 JUIN

9h30 - 12h30 :
Stage "Découverte du modelage"
 15 € tout compris.
 Les Ateliers d'Art de Charenton :
 07.71.28.07.62
 ou assoc-alec@laposte.net
 Autres stages jeudi 22 et vendredi 23 juin.

MERCREDI 21 JUIN

14h - 17h : "Musique"
 Les élèves et les professeurs du conservatoire André Navarra fêtent la Musique en ouvrant les portes de leurs salles.

18h - 20h : "Animations musicales"
 Les élèves du conservatoire et le service Jeunesse fêtent la Musique sur la place Briand.

SAMEDI 24 JUIN

10h - 18h : Journée Portes Ouvertes de l'atelier d'arts plastiques P. Soulages.
 Voir page 27 - 87 bis, rue du petit château et 9, place de la Coupole.

MERCREDI 28 JUIN

14h30 - 15h30 et 16h - 17h :
Atelier "Argile, expression, détente" : exploration de la terre crue.
 Tarif tout compris. Dès 3 ans, ado : 32 €. Adulte : 40 €. Autres ateliers jeudi 29 juin de 16h à 17h samedi 1^{er} juillet de 10h à 11h.

15h :
"Lecture en musique"
 Avec la classe de MAO du conservatoire de musique.
 Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.00

FLASH-INFO

La réforme des commissariats ajournée

Fin mars, les maires du Val-de-Marne apprenaient, sans la moindre concertation préalable, qu'un projet de réforme des circonscriptions de police était en cours d'étude avec pour conséquence potentielle la disparition de certains commissariats dont celui de Charenton-Saint Maurice.

Les maires des deux villes se sont levés contre cette décision prise unilatéralement alors que la conjoncture nécessite, au contraire, l'accroissement des services publics de sécurité auprès de nos concitoyens.

Le 9 mai dernier, Michel Delpuech, Préfet de Police, a annoncé que cette réforme était ajournée afin que cette réflexion soit menée en concertation avec les syndicats de policiers et les élus concernés. Hervé Gicquel, qui avait fait partie de la délégation des maires du Val-de-Marne venue à la rencontre du Préfet pour obtenir des garanties en mars dernier, se réjouit de cette décision mais reste vigilant sur la suite donnée à ce dossier.



COURRIER DES LECTEURS

Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville

J'ai entendu dire récemment que le CIO allait fermer... même si je ne suis qu'en première, je dois déjà réfléchir à mon orientation post-bac et cette structure va m'être bien utile pour m'aider à choisir ! Arnaud C.

Cmag : Rassurez-vous, le CIO de Charenton ne va pas fermer ! Si effectivement, un projet a bel et bien existé, cela n'était pas du tout du fait de la Ville, bien au contraire ! Au départ, c'est le rectorat de Créteil qui envisageait une réorganisation en fermant 4 des 11 CIO du Val-de-Marne. Les collectivités locales se sont alors mobilisées pour sauvegarder leurs CIO. La Ville de Charenton qui avait adopté un vœu pour le maintien du sien a finalement obtenu gain de cause.

J'ai voté à Charenton lors des élections présidentielles, mais je dois m'absenter une bonne partie du mois de juin, je serai donc absent lors des législatives. Est-il toujours possible d'établir une procuration, même au dernier moment ? Jean-Marc T.

Cmag : Bien sûr, si vous ne pouvez être présent les 11 et 18 juin prochains, vous pouvez effectuer un vote par procuration. C'est très simple : le vote par procuration vous permet de vous faire représenter, le jour de l'élection, par une personne de confiance de votre choix qui vote pour vous. Mais n'attendez pas le dernier moment pour établir votre procuration, vous pouvez vous rendre soit au Tribunal d'instance de Charenton au 48, rue de Paris, soit au Commissariat de Police au 26, rue de Conflans. Attention, il faut que cette personne soit inscrite sur les listes électorales de Charenton et qu'elle ne possède pas de procuration.

En week-end à Rome, j'ai eu dernièrement la surprise de voir dans une église une statue d'Henri IV tout fait semblable à celle de la place Arthur Dussault, à Charenton ? Pouvez-vous m'en donner l'explication ? Hélène F.

Cmag : La statue du roi Henri IV que vous connaissez bien, à Charenton, a été installée sur la place Dussault en 1985. Réalisée en bronze dans les

années 80, elle est l'œuvre du sculpteur Michel Bourbon et elle est une réplique de celle que vous avez vue à Rome dans le portique latéral de la Basilique Saint Jean de Latran qui fut exécutée en 1608 par Nicolas Cordier.

J'ai entendu dire que la police municipale faisait des rondes pour surveiller les logements pendant les vacances d'été. Il est vrai que je me sentirai plus rassuré. William B.

Cmag : Tout à fait, c'est ce qu'on appelle "Opération Tranquillité Vacances". Elle permet de lutter contre les cambriolages. Cette prestation est entièrement gratuite.

Pendant votre absence, les policiers effectuent des rondes inopinées aux adresses qui leur auront été signalées. Il suffit de s'inscrire sur le site Internet de la ville au moins 48h avant votre départ.



"CHARENTON DEMAIN"

Pour vous !

Depuis plusieurs mois, planait au-dessus des centres d'information et d'orientation (CIO) du Val-de-Marne et de leurs personnels une menace de fermeture.

A l'origine, le projet de l'académie de Créteil avait pour objectif que les 11 CIO de notre département soient recentrés sur 7 sites en entraînant la suppression de celui situé rue de Paris à Charenton.

Grâce à la mobilisation au cours des derniers mois de l'équipe municipale, l'antenne charentonnaise a pu être sauvée.

Nos jeunes (élèves, étudiants, apprentis...) pourront donc continuer à bénéficier de ce service public de l'Education Nationale.

Toujours dans le domaine du maintien des services de l'Etat sur notre territoire, la réforme découverte dans la presse qui menaçait l'existence de notre commissariat de police nationale est ajournée. En effet, les médias avait dévoilé, en mars dernier, les réflexions de la Préfecture de police qui recherchait des solutions afin de redéployer ses effectifs en mutualisant les moyens humains et matériels des circonscriptions de sécurité publique. La conséquence aurait alors conduit à diviser le nombre de commissariats Val-de-Marnais par deux !

Le 9 mai dernier, le Préfet de police de l'agglomération parisienne a annoncé que cette réforme était remise à plat et qu'une concertation aurait lieu avec les Maires concernés après la période électorale.

Notre groupe reste vigilant et poursuivra ses

démarches auprès du Ministre de l'Intérieur pour garantir la présence de notre commissariat. Les effectifs de police nationale déployés à Charenton doivent au contraire être renforcés car notre municipalité ne peut accroître indéfiniment l'équipe de police municipale et se substituer aux missions régaliennes de sécurité dépendant de l'Etat.

Dans un tout autre registre, celui de l'urbanisme, la municipalité vient de mettre en œuvre une charte de la construction. Elle s'appliquera, en préalable au dépôt d'un permis de construire, aux réalisations collectives neuves d'au moins 700m² de surface de plancher.

Organiser une réunion d'information avec les riverains impactés, améliorer la communication pendant les chantiers, offrir une commercialisation privilégiée aux Charentonnais, aux salariés du territoire et aux primo-accédants, s'assurer de la qualité des réalisations sont au cœur de cet outil opérationnel. Enfin, les chantiers devront s'inscrire dans une démarche responsable afin de limiter au maximum les nuisances tant pour l'environnement que pour le voisinage.

Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT"

Ce quinquennat doit impérativement régler le sort de l'extrême droite !

Le second tour de l'élection présidentielle aura conduit plus de dix millions d'électeurs à faire le choix du Front National. Ce score est un record absolu pour ce parti extrémiste et il serait irresponsable de s'en accoutumer sans en chercher les causes. Le projet du FN est porté par des valeurs de rejet, de division et d'exclusion. Pourtant, nous refusons de croire que ces valeurs puissent être les seules vectrices du vote FN qui se propage telle une épidémie touchant toujours plus de français(es).

Le signal envoyé par ces millions de français doit en partie être compris comme une colère et un appel à l'aide. Il n'y a pas de mystère si le FN obtient ses plus faibles scores au cœur des grandes métropoles où l'offre de service public est maintenue à un haut niveau. L'abandon des zones rurales par les services de soins, les commerces, les usines, les services publics, puis par ses habitants, est l'une des raisons de l'expansion du vote FN en France.

Emmanuel Macron porte la responsabilité de mener une politique qui comble les écarts entre ces deux France. Il est impératif que son projet tienne compte des oubliés de la République et apporte plus de justice sociale au pays. A défaut, le barrage contre le FN à chaque second tour finira rapidement par céder. N'attendons pas d'être dans



l'obscurité totale pour tracer les contours d'une France qui n'exclut personne. Aucun d'entre nous ne devrait plus jamais être tenté par le vote d'extrême droite.

Loïc Rambaud,
Conseiller Municipal
www.charentonavanttout.fr

"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE"

Une crèche "rentable" ?

La municipalité a passé la crèche Bleu sous délégation de service public. Mais comment une crèche, désormais gérée par une entreprise privée, peut-elle être rentable ? En réduisant ses coûts. Des lois récentes l'autorisent : en 2008, sous l'égide de M. Sarkozy, la Petite Enfance a été inscrite dans la Directive Européenne des Services et placée dans le champ du commerce et de la concurrence. Le décret Morano du 7 juin 2010, conservé par François Hollande malgré sa promesse de l'abroger, a permis de réduire le taux d'encadrement, de baisser son niveau de qualification et d'augmenter le surbooking des berceaux à l'instar des compagnies aériennes qui vendent plus de places qu'elles n'en ont. Toutes ces mesures ont été approuvées sinon dictées par des sociétés, parfois cotées en bourses. La mairie pouvait faire un autre choix. Elle ne l'a pas voulu.



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION"

Soulagement !

Ce fut notre sentiment le 7 mai à 20h01. Le pire a été évité pour notre pays et pour l'Europe. Même si l'élection de notre nouveau président a été largement appelée par la majorité d'entre nous, nous savons toutes les difficultés surhumaines qui l'attendent. Les Français l'invitent déjà à prendre en considération leurs attentes si fortes après un quinquennat sur lequel tout a été dit. Les élections législatives vont maintenant avoir lieu, ce sont elles qui vont déterminer qui va gouverner pendant 5 ans. Les vigueurs et hostilités des partis qu'Emmanuel Macron a vaincus sont reparties ! La leçon n'aurait-elle pas été comprise ? Allons-nous pouvoir avoir ce débat de fond dont nous avons été privés du fait des nombreuses affaires ? Ce quinquennat n'a pas d'autre alternative que de réussir.

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Mikhal MARCIANO	Lilia ZEROUAL	Nil PENEL SHIN
Enzo JIN	Hanafi MOHAMMEDI	Elise GOURDEL
Albane LECLERC	Inaya KHURSHID	Léna CASTRO
Zakaria GHMOUCH	Emilie MILLOT	Adyl HANAFI
Wandrille THÉBAULT	Noahm CASTILLO CAICEDO	Agathe GILABERT
Neela BUSIAH SOYEZ	Nathan SCHEMOUL	Mila COHEN
Alice BRAUN	Giulyan FARIA	Simon TRICARD
Martin GALAT	Maggie de ORNELAS MORINIÈRE	Théodore DIVERGER
Idrys BEN YAHIA	Refaël ZAGDOUN	

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Catherine NÉRET et José PEREIRA VILAÇA	Larysa SAVYSKO et Pascal MARTIN
Constance GNIMAVO et Baoré YOUNGBARE	Raikane AKKARI et Thibault PETIT
Caroline VIARD et Philippe CHOTARD	Mouna KARCHAOUI et Badreddine OUHIBA

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Jean-Paul BEGAIX	Marie CHARLET veuve POINSOT
Albert SAADOUN	Jean-Jacques BARILLEAU
Frédéric LEMAIRE	Odetta LEMERCIER
Claude PROTEAU	Claude L'ETENDART
Micheline GLOCK veuve LOCQ	Elisabeth LAPEZE
René MARTY	Yves COHEN
Clémentine LIEUTAUD	

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans : venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en mai 2001 : de mai 2017 à août 2017
 - Ceux nés en juin 2001 : de juin 2017 à septembre 2017
 - Ceux nés en Juillet 2001 : de Juillet 2017 à octobre 2017
- Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....)

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16, Rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

L'ouverture du samedi matin se fait désormais de 9h à 12h15, l'entrée s'effectuant au 7, rue Gabriel Péri.



DISPARITION Michel Beauvillier nous a quittés

Nous avons appris avec peine le décès de Michel Beauvillier, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Charenton/Saint-Maurice survenu brutalement le 5 mai dernier à l'âge de 77 ans.

Né en 1939 dans une famille de pépiniéristes, Michel Beauvillier fut, comme des milliers de jeunes appelés, envoyé en Algérie durant son service militaire après 6 mois en Allemagne et 4 mois en France. Il devait rester 18

mois dans le Djebel participant à une guerre qui ne voulait pas dire son nom. Durablement marqué par cette période, il en parlait peu à ses proches. Après sa démobilisation, il reprit sa carrière de pépiniériste-paysagiste puis fleuriste. Il fonda une famille en épousant Marie-France, avec laquelle il aura trois filles, Florence, Sophie et Corinne. En 1974, il adhéra à la FNACA de Saint-Maurice dont il devint président en 1998 et fut, par la suite, élu président du Comité d'Entente des Anciens combattants à la suite du départ de Maurice Hanin en 2008. Très investi dans cette tâche, il avait également entrepris de remonter le Comité du Souvenir français Charenton / Saint-Maurice / Maisons-Alfort. Ses obsèques se sont déroulées le 11 mai à l'église Saint-André de Saint-Maurice en présence de ses proches et de ses frères d'armes représentés par une quarantaine de portedrapeaux. Il devait ensuite être inhumé dans le caveau familial situé dans un village de 300 habitants près du Chemin des Dames. Cmag présente ses sincères condoléances à sa famille et au monde combattant.



Cmag chez vous

En cas de non réception de votre Cmag, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

2017 - ELECTIONS LÉGISLATIVES



LES DIMANCHES
11 & 18 JUIN